compte administratif

RAPPORT DE PRÉSENTATION

métropole GrandNancy



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le présent rapport synthétise les éléments fournis pour l'ensemble des budgets dans le document comptable officiel.





SOMMAIRE

1 – DEPENSES ET RECETTES CONSOLIDÉES	7
2 - L'IMPACT FINANCIER DE LA CRISE SANITAIRE	17
A. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES RECETTES	19
B. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES DEPENSES	23
3 - DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT	25
A. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	27
B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	33
4 - RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	35
A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	37
B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	47
5 - LES RATIOS D'EPARGNE ET D'ENDETTEMENT	ΕO
5 - LES RATIOS D'EPARGNE ET D'ENDETTEMENT	39
6 - BALANCES BUDGETAIRES PAR NATURE TOUS BUDGETS	63





1 – DÉPENSES ET RECETTES CONSOLIDÉES



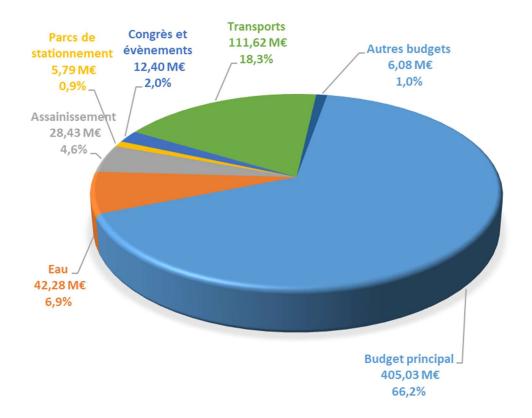


Au cours de l'année 2020, la Métropole du Grand Nancy a enregistré, pour l'ensemble des 9 budgets, tant en investissement qu'en fonctionnement, les réalisations suivantes (tous mouvements – réels et d'ordre) :

Résultats consolidés des 9 budgets	Dépenses en M€ 2020	Recettes en M€ 2020	
Investissement	216,978	192,252	
Fonctionnement	394,649	491,025	
TOTAL	611,627	683,277	

Ces réalisations permettent de dégager un résultat positif de 71,650 M€ avant prise en compte des restes à réaliser en investissement (R.A.R.). Les R.A.R. 2020 s'élèvent respectivement à 26,708 M€ en dépenses et 11,501 M€ en recettes. Après prise en compte des R.A.R., le résultat de 2020 est ramené à 56,443 M€. Ce résultat a été repris par anticipation au budget primitif 2021.

Les mouvements budgétaires ont concerné les différents budgets selon la représentation graphique ci-dessous :





Le **budget principal** a représenté 405,03 M€, soit les deux-tiers du total, et est équilibré par le produit de la fiscalité directe et indirecte (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), ainsi que par les dotations de l'Etat.

Les **budgets annexes de l'eau et de l'assainissement** ont totalisé respectivement 42,28 M€ et 28,43 M€ de mouvements budgétaires (6,9 % et 4,6 % du total). S'agissant de SPIC (service public à caractère industriel et commercial), ces budgets sont équilibrés par leurs propres recettes, pour l'essentiel le produit de la vente d'eau et la redevance d'assainissement.

Le **budget annexe du Réseau Métropolitain de Télécommunications (RMT)** a totalisé 1,52 M€ de crédits budgétaires, soit 0,2 % du total. Créé en 2001, il enregistre dans une comptabilité spécifique le produit des locations de fibres inactivées.

Le **budget annexe du service public de l'assainissement non collectif (SPANC)** a été créé en 2006 en application de la loi sur l'Eau qui a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome. Les charges du service sont couvertes par les usagers de l'assainissement non collectif, comme c'est le cas pour les usagers de l'assainissement collectif.

Le **budget annexe parcs de stationnement**, ouvert en 2007, constate la gestion financière des parkings Saint-Léon, Thiers, Kennedy et République - Centre de Congrès Prouvé gérés en régie directe. Le budget 2020 a été exécuté à hauteur de 5,79 M€, soit 0,9 % du total.

Le **budget annexe locations immobilières** a été créé en 2007 pour individualiser les opérations de locations immobilières, à caractère économique essentiellement, afin de faciliter la mise en œuvre des obligations fiscales en matière de TVA. D'un montant de 4,55 M€, soit 0,7 % du total, ce budget est financé par les produits de locations de différents biens immobiliers parmi lesquels Médiaparc, les ateliers artisanaux, une partie de l'immeuble République, le site Alstom, la plateforme SVS, le palais des sports Jean Weille, le stade Marcel Picot et le site du marché de gros.

Le **budget annexe Congrès et Evènements** a été ouvert initialement en 2010 pour constater les flux budgétaires de la construction et de l'exploitation du centre de congrès. Son périmètre a été étendu en 2015 avec l'intégration des flux du parc des expositions, en harmonie avec les prérogatives dévolues à la SPL "Grand Nancy Congrès et Evènements" chargée de valoriser les deux équipements. Le budget 2020 a enregistré 12,4 M€ de mouvements budgétaires, soit 2 % du total.



Le **budget annexe transports**, créé au 1er janvier 2013, a été valorisé en 2020 à hauteur de 111,62 M€, soit 18,2 % du total, et enregistre tous les flux budgétaires de la compétence, y compris le produit du versement transport. Ce budget revêt un caractère industriel et commercial, soumis par conséquent au principe d'équilibre financier posé par l'article 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux termes duquel "les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial doivent être équilibrés en recettes et en dépenses".

Toutefois, dans certaines situations, ce principe de base ne peut être respecté qu'au prix du versement, par les collectivités publiques, d'une subvention dans des cas limitativement énumérés par la loi, destinée à compenser une insuffisance de recettes propres au service ou un excédent conjoncturel de charges. Il convient, par ailleurs, de rappeler que certains services publics à caractère industriel et commercial sont soumis à des dispositions particulières. Il en est ainsi notamment des services publics de transport public de personnes. Ainsi, par dérogation à l'article L. 2224-1 du C.G.C.T., les articles L. 1221- 12 et L. 1512-2 du Code des Transports ont introduit, au bénéfice des services de transport public de personnes, des dispositions dérogatoires à la règle de l'équilibre financier imposée aux services publics à caractère industriel et commercial. Le budget transports a ainsi été équilibré par une subvention du budget principal à hauteur de 2 623 122 € pour l'année 2020.

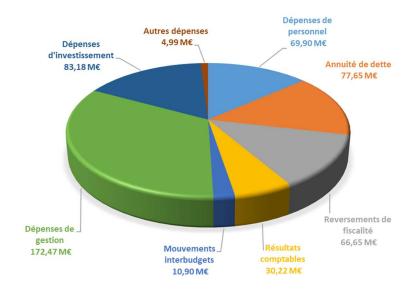


Les mouvements budgétaires sont décomposés entre mouvements réels et mouvements d'ordre.

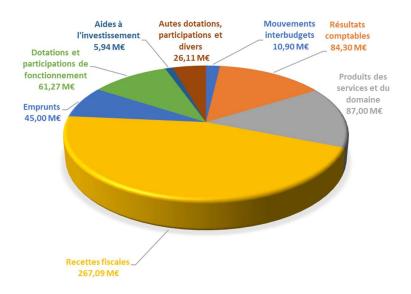
Les mouvements d'ordre, pour un montant total de 95,67 M€ en dépenses et en recettes, correspondent à des jeux d'écriture n'impliquant ni encaissement, ni décaissement effectif, tels que les amortissements, les provisions, les cessions d'actifs, les travaux justifiés...

A l'inverse des mouvements d'ordre, *les mouvements réels* donnent lieu à des mouvements effectifs de fonds, encaissements ou décaissements. Au cours de l'année 2020, le montant total des dépenses réelles du Grand Nancy s'est élevé à 515,96 M€. Pendant le même temps, 587,61 M€ de recettes réelles ont été encaissés. Ces dépenses et recettes réelles se sont réparties comme suit :

DEPENSES



RECETTES





Les « résultats comptables » correspondent :

- en dépenses, à la reprise des déficits de la section d'investissement des différents budgets pour l'année 2019 (30,22 M€),
- en recettes, à la reprise des excédents des sections d'investissement (4,93 M€) et de fonctionnement (44,14 M€) des différents budgets pour l'année 2019, et à l'affectation du résultat pour l'année 2020 (35,22 M€).

Les taux de réalisation des mouvements budgétaires 2020 (opérations réelles et d'ordre) apparaissent en baisse par rapport aux années précédentes, notamment les taux de réalisation de la section d'investissement les plus impactés par les conséquences de la crise sanitaire (retards, décalages, annulations d'opérations), et s'établissent comme suit :

taux de réalisation	dépenses	recettes
section d'investissement	75,04 %	76,83 %
section de fonctionnement	94,68 %	99,89 %

La balance ci-après reprend pour chaque budget tous les mouvements :



SYNTHESE DES BALANCES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

SECTION INVESTISSEMENT	Budget Prir	Eau		Assainissement		S.P.A.N.C.		R.M.T.		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	204 641 611,65	204 641 611,65	18 983 961,85	18 983 961,85	18 437 940,00	18 437 940,00			892 290,00	937 236,42
Prévu hors autofinancement (1) - 021	204 641 611,65	171 359 075,65	18 983 961,85	15 150 347,85	18 437 940,00	18 390 122,00			892 290,00	756 391,42
Réalisé (2)	126 236 330,48	91 207 185,45	10 646 197,71	7 946 378,06	7 296 084,55	5 710 142,16			872 841,29	551 972,92
Soldes reportés N-1	25 552 717,65	25 552 717,65	2 169 191,85	5 169 191,85		6 419 241,84				44 946,42
Total réalisé	151 789 048,13	116 759 903,10	12 815 389,56	13 115 569,91	7 296 084,55	12 129 384,00			872 841,29	596 919,34
Taux de réalisation 2/1	74,17%	68,14%	67,51%	86,57%	39,57%	65,96%			97,82%	78,92%
Résultats investissement		-35 029 145,03		300 180,35		4 833 299,45				-275 921,95
Restes à réaliser (R.A.R.)	13 096 784,11	5 000 815,04	4 145 808,15	600 000,00	7 750 142,54	5 000 000,00			0,00	0,00
Résultats invest. après R.A.R.		-43 125 114,10		-3 245 627,80		2 083 156,91				-275 921,95
-										

SECTION FONCTIONNEMENT	Budget Principal		Eau		Assainissement		S.P.A.N.C.		R.M.T.	
FONCTIONNEWENT	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu Prévu hors autofinancement (1) - 023	298 122 679,00	319 958 634,23 319 958 634,23					6 054,00 6 054,00		882 590,00 701 745.00	1 187 727,59 1 187 727.59
Réalisé (2)	253 240 753.74	296 790 978.16					, , , , , ,		651 466.33	,,,,
Soldes reportés N-1	255 240 755,74	24 452 358,23		3 044 551,65		3 265 944,02	,	20 186,74	031 400,33	305 137,59
Total réalisé	253 240 753,74	321 243 336,39	29 464 549,00	37 828 343,75	21 133 894,43	25 179 838,67	744,98	20 993,52	651 466,33	1 160 558,91
Taux de réalisation 2/1	95,62%	100,40%	94,56%	100,71%	93,94%	97,38%	12,31%	80,00%	92,84%	97,71%
Résultats fonctionnement		68 002 582,65		8 363 794,75		4 045 944,24		20 248,54		509 092,58

TOTAL	Budget Principal		Eau		Assainissement		S.P.A.N.C.		R.M.T.	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	502 764 290,65	524 600 245,88	53 977 584,85	56 544 071,50	40 982 693,00	44 296 560,02	6 054,00	26 240,74	1 774 880,00	2 124 964,01
Prévu hors autofinancement (1)	469 481 754,65	491 317 709,88	50 143 970,85	52 710 457,50	40 934 875,00	44 248 742,02	6 054,00	26 240,74	1 594 035,00	1 944 119,01
Réalisé (2)	379 477 084,22	387 998 163,61	40 110 746,71	42 730 170,16	28 429 978,98	27 624 036,81	744,98	806,78	1 524 307,62	1 407 394,24
Soldes reportés N-1	25 552 717,65	50 005 075,88	2 169 191,85	8 213 743,50	0,00	9 685 185,86		20 186,74	0,00	350 084,01
Total réalisé	405 029 801,87	438 003 239,49	42 279 938,56	50 943 913,66	28 429 978,98	37 309 222,67	744,98	20 993,52	1 524 307,62	1 757 478,25
Taux de réalisation 2/1	86,27%	89,15%	84,32%	96,65%	69,45%	84,32%	12,31%	80,00%	95,63%	90,40%
Résultats		32 973 437,62		8 663 975,10		8 879 243,69		20 248,54		233 170,63
Restes à réaliser (R.A.R.)	13 096 784,11	5 000 815,04	4 145 808,15	600 000,00	7 750 142,54	5 000 000,00			0,00	0,00
Résultats a près R.A.R.		24 877 468,55		5 118 166,95		6 129 101,15				233 170,63



SECTION INVESTISSEMENT	Parcs de st	e stationnement Locat		Locations immobilières		Congrès et événements		Transports		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Prévu	2 832 007,17	2 900 507,17	2 255 134,48	2 255 134,48	8 903 123,67	9 311 123,67	32 216 885,00	32 666 645,34	289 162 953,82	290 134 160,58	
Prévu hors autofinancement (1) - 021	2 832 007,17	2 607 955,17	2 255 134,48	2 255 134,48	8 903 123,67	7 346 236,67	32 216 885,00	32 359 335,34	289 162 953,82	250 224 598,58	
Réalisé (2)	1 969 014,32	1 462 822,40	1 588 496,29	1 096 056,01	5 191 183,34	3 398 256,83	32 956 726,60	40 726 722,58	186 756 874,58	152 099 536,41	
Soldes reportés N-1	378 203,17	378 203,17	129 224,48	129 224,48	1 991 623,67	1 991 623,67	0,00	467 485,34	30 220 960,82	40 152 634,42	
Total réalisé	2 347 217,49	1 841 025,57	1 717 720,77	1 225 280,49	7 182 807,01	5 389 880,50	32 956 726,60	41 194 207,92	216 977 835,40	192 252 170,83	
Taux de réalisation 2/1	82,88%	70,59%	76,17%	54,33%	80,68%	73,37%	102,30%	127,30%	75,04%	76,83%	
Résultats investissement		-506 191,92		-492 440,28		-1 792 926,51		8 237 481,32		-24 725 664,57	
Restes à réaliser (R.A.R.)	70 150,66	0,00	0,00	0,00	146 245,62	0,00	1 498 681,22	900 000,00	26 707 812,30	11 500 815,04	
Résultats invest. après R.A.R.		-576 342,58		-492 440,28		-1 939 172,13		7 638 800,10		-39 932 661,83	
•		,		,		,		,		,	

Parcs de stationnement		Locations immobilières		Congrès et événements		Transports		Total	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4 049 969 00	4 345 469 26	4 113 098 00	5 213 424 16	7 336 600 00	7 933 524 56	84 695 704 00	89 491 574 11	456 745 070 00	491 575 324 32
3 757 417,00	4 345 469,26	4 113 098,00	5 213 424,16	5 371 713,00					
3 440 451 26	3 535 663 88	2 835 033 88	2 300 933 65	5 213 757 67	7 005 564 02	78 667 917 60	70 604 543 06	304 640 468 80	AA6 881 507 62
3 440 431,20	482 224,26	2 000 000,00	1 160 231,16	3 2 13 7 37 ,07		, ,			44 143 497,32
3 440 451.26	4 017 888.14	2 835 933.88	3 461 164.81	5 213 757.67	7 692 488.58	78 667 917.60	90 420 482.17	394 649 468.89	491 025 094.94
91,56%	92,46%	68,95%	66,39%	97,06%	96,96%	93,22%			, .
	577 436,88		625 230,93		2 478 730,91		11 752 564,57		96 375 626,05
	Dépenses 4 049 969,00 3 757 417,00 3 440 451,26	Dépenses Recettes 4 049 969,00 4 345 469,26 3 757 417,00 4 345 469,26 3 440 451,26 3 535 663,88 482 224,26 3 440 451,26 4 017 888,14 91,56% 92,46%	Dépenses Recettes Dépenses 4 049 969,00 4 345 469,26 4 113 098,00 3 757 417,00 4 345 469,26 4 113 098,00 3 440 451,26 3 535 663,88 2 835 933,88 482 224,26 3 440 451,26 4 017 888,14 2 835 933,88 91,56% 92,46% 68,95%	Dépenses Recettes Dépenses Recettes 4 049 969,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 3 757 417,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 3 440 451,26 3 535 663,88 2 835 933,88 2 300 933,65 482 224,26 1 160 231,16 3 440 451,26 4 017 888,14 2 835 933,88 3 461 164,81 91,56% 92,46% 68,95% 66,39%	Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses 4 049 969,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 7 336 600,00 3 757 417,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 5 371 713,00 3 440 451,26 3 535 663,88 2 835 933,88 2 300 933,65 5 213 757,67 482 224,26 1 160 231,16 3 440 451,26 4 017 888,14 2 835 933,88 3 461 164,81 5 213 757,67 91,56% 92,46% 68,95% 66,39% 97,06%	Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes 4 049 969,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 7 336 600,00 7 933 524,56 3 757 417,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 5 371 713,00 7 933 524,56 3 440 451,26 3 535 663,88 2 835 933,88 2 300 933,65 5 213 757,67 7 095 564,02 4 82 224,26 1 160 231,16 596 924,56 3 440 451,26 4 017 888,14 2 835 933,88 3 461 164,81 5 213 757,67 7 692 488,58 91,56% 92,46% 68,95% 66,39% 97,06% 96,96%	Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses 4 049 969,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 7 336 600,00 7 933 524,56 84 695 704,00 3 757 417,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 5 371 713,00 7 933 524,56 84 388 394,00 3 440 451,26 3 535 663,88 2 835 933,88 2 300 933,65 5 213 757,67 7 095 564,02 78 667 917,60 482 224,26 1 160 231,16 596 924,56 3 440 451,26 4 017 888,14 2 835 933,88 3 461 164,81 5 213 757,67 7 692 488,58 78 667 917,60 91,56% 92,46% 68,95% 66,39% 97,06% 96,96% 93,22%	Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes 4 049 969,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 7 336 600,00 7 933 524,56 84 695 704,00 89 491 574,11 3 757 417,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 5 371 713,00 7 933 524,56 84 388 394,00 89 491 574,11 3 440 451,26 3 535 663,88 2 835 933,88 2 300 933,65 5 213 757,67 7 095 564,02 78 667 917,60 79 604 543,06 482 224,26 1 160 231,16 596 924,56 10 815 939,11 3 440 451,26 4 017 888,14 2 835 933,88 3 461 164,81 5 213 757,67 7 692 488,58 78 667 917,60 90 420 482,17 91,56% 92,46% 68,95% 66,39% 97,06% 96,96% 93,22% 101,04%	Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses 4 049 969,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 7 336 600,00 7 933 524,56 84 695 704,00 89 491 574,11 456 745 070,00 3 757 417,00 4 345 469,26 4 113 098,00 5 213 424,16 5 371 713,00 7 933 524,56 84 388 394,00 89 491 574,11 416 835 508,00 3 440 451,26 3 535 663,88 2 835 933,88 2 300 933,65 5 213 757,67 7 095 564,02 78 667 917,60 79 604 543,06 394 649 468,89 4 82 224,26 1 160 231,16 596 924,56 10 815 939,11 3 440 451,26 4 017 888,14 2 835 933,88 3 461 164,81 5 213 757,67 7 692 488,58 78 667 917,60 90 420 482,17 394 649 468,89 91,56% 92,46% 68,95% 66,39% 97,06% 96,96% 93,22% 101,04% 94,68%

TOTAL	Parcs de st	ationnement	Locations immobilières Congrès et événements		Transports		Total			
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu	6 881 976,17	7 245 976,43	6 368 232,48	7 468 558,64	16 239 723,67	17 244 648,23	116 912 589,00	122 158 219,45	745 908 023,82	781 709 484,90
Prévu hors autofinancement (1)	6 589 424,17	6 953 424,43	6 368 232,48	7 468 558,64	14 274 836,67	15 279 761,23	116 605 279,00	121 850 909,45	705 998 461,82	741 799 922,90
Réalisé (2)	5 409 465,58	4 998 486,28	4 424 430,17	3 396 989,66			111 624 644,20			598 981 134,03
Soldes reportés N-1	378 203,17	860 427,43	129 224,48	1 289 455,64	1 991 623,67	2 588 548,23	0,00	11 283 424,45	30 220 960,82	84 296 131,74
Total réalisé	5 787 668,75	5 858 913,71	4 553 654,65	4 686 445,30	12 396 564,68	13 082 369,08	111 624 644,20	131 614 690,09	611 627 304,29	683 277 265,77
Taux de réalisation 2/1	87,83%	84,26%	71,51%	62,75%	86,84%	85,62%	95,73%	108,01%	86,63%	92,11%
Résultats		71 244,96		132 790,65		685 804,40		19 990 045,89		71 649 961,48
Restes à réaliser (R.A.R.)	70 150,66	0,00	0,00	0,00	146 245,62	0,00	1 498 681,22	900 000,00	26 707 812,30	11 500 815,04
Résultats après R.A.R.		1 094,30		132 790,65		539 558,78		19 391 364,67		56 442 964,22





2 – L'IMP/	ACT FINANC	IER DE LA C	CRISE SANIT	AIRE





A. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES RECETTES

La baisse de recettes tarifaires et fiscales, en lien avec les mesures prises au titre de la crise sanitaire (confinement du printemps et reconfinement à l'automne, couvre-feu, encouragement du télétravail, restriction d'accueil dans les établissements recevant du public), a entrainé une perte sur les recettes de fonctionnement 2020 estimées à − 12,5 M€, selon le tableau de synthèse ci-dessous :

Recettes	-12 499 228
Recettes tarifaires	-10 302 060
piscines, musées, aires d'accueil	-1 634 000
parkings	-1 677 467
transports	-5 546 593
redevance spéciale	-561 000
eau-assainissement	-541 000
valorisation des déchets	-342 000
Recettes fiscales	-3 100 000
versement mobilité	-3 100 000
Autres recettes	902 832
participations exceptionnelles	902 832

Les pertes de recettes tarifaires

Elles concernent pour plus de 60 % les recettes liées aux *transports*. Les confinements, le déploiement du télétravail et la baisse d'activité économique et sociale liés à la crise sanitaire ont conduit à une réduction de la fréquentation du réseau de transports qui s'est traduite par une perte de recettes tarifaires estimée à - 5,55 M€. En effet, seuls 10,65 M€ ont été encaissés en 2020 (contre 15,5 M€ en 2019) pour une prévision budgétaire initiale prévue à 16,2 M€ au moment du budget primitif.

La Métropole a bénéficié des mesures prévues par la 4^{ème} Loi de finances rectificative pour 2020 qui prévoyait la mise en place d'avances remboursables pour couvrir les pertes de recettes 2020 des autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Durement touchées par la crise sanitaire, celles-ci ont en effet vu fondre en 2020 leurs deux principales ressources de fonctionnement : le versement mobilité et les recettes tarifaires.

Cette avance remboursable accordée par l'Etat est généralisée à l'ensemble des AOM du territoire national. Elle se caractérise par son absence de rémunération et son échéancier de remboursement ajustable selon l'évolution des capacités financières de l'AOM.



Pour chaque AOM, le remboursement des avances n'intervient qu'à partir de l'année suivant laquelle les recettes de versement mobilité et les recettes tarifaires, prises ensemble, ont retrouvé le montant perçu en moyenne sur les exercices 2017, 2018 et 2019 ; il s'agit du principe du « retour à meilleure fortune ».

Concrètement, cette avance remboursable correspond à un prêt à taux zéro accordé par l'Etat. Pour le Grand Nancy, cette avance calculée sur la base de 35 % des recettes tarifaires perçues par l'AOM en 2019 et de 8 % des recettes de versement mobilité perçues en 2019 s'est élevée à 10,3 M€, dont 5,5 M€ au titre des recettes tarifaires. Cette avance devra être remboursée au minimum sur 6 ans et au plus tard le 1er janvier 2031.

La baisse de fréquentation des **parkings** de la Métropole en 2020 a également engendré une perte de recettes estimée pour l'année à hauteur de − 1,68 M€ (différence entre les recettes encaissées en 2019 pour 3,45 M€ et celles de 2020 pour 1,77 M€).

La fermeture de l'ensemble des **piscines** de l'Aquapôle pendant la crise sanitaire s'est traduite par une perte de recettes de − 1, 31 M€. Les piscines n'ont accueilli que les publics prioritaires, et ont déployé des activités supplémentaires encadrées en direction des publics jeunes au titre de l'éducation et de l'intégration en faveur de la jeunesse. Une baisse de la fréquentation de − 59 % ainsi qu'une réduction de plus de 128 000 abonnements ont été constatés sur l'année 2020.

Sur la période du confinement du 17 mars au 10 mai 2020, les productions d'**eau potable** ont baissé de plus de 6 % par rapport à 2019. Cette baisse est la conséquence d'une diminution équivalente des consommations d'eau des abonnés et induit donc une perte de recettes de - 0,54 M€ sur la vente d'eau potable.

Concernant les **établissements de culture scientifique et technique**, les serres du Jardin botanique Jean-Marie Pelt n'ont été ouvertes que du 1^{er} janvier au 15 mars 2020 et entre le 17 et le 30 octobre 2020 ; le jardin d'altitude du Haut Chitelet dans les Vosges n'a pas enregistré d'entrées payantes, l'entrée étant restée gratuite. Les recettes de billetterie et de boutique pendant les mois de fermeture n'ont donc pas été perçues. Cette perte de recettes représente un total de − 0,166 M€. Le Museum Aquarium de Nancy a quant à lui enregistré une perte de recettes évaluée à - 0,77 M€.



Depuis le 1^{er} juillet 2006, le Grand Nancy a mis en place une *redevance spéciale* pour l'élimination des déchets non ménagers résultants d'activités professionnelles ou administratives conformément aux dispositions prévues par le CGCT. Les déchets produits par les professionnels et les établissements publics, objet de la redevance spéciale, représentent 30 % du tonnage de déchets ménagers et assimilés collecté. En 2020, la baisse de l'activité économique liée aux mesures prises lors de la crise sanitaire a entrainé une baisse des tonnages collectés qui s'est traduite par une diminution du produit de la redevance spéciale à hauteur de − 0,561 M€. Parallèlement, la vente de papier, verre, plastique et ferraille aux professionnels de la filière de la valorisation des déchets a elle aussi connu une baisse notable en raison d'une part de la diminution de la demande due à la baisse de l'activité économique et d'autre part, de la baisse des prix imposée par ces professionnels, notamment celle de la reprise des plastiques de plus de 40 % qui a suivi la baisse du prix du pétrole. Le manque à gagner sur l'exercice 2020 est estimé à − 0,342 M€.

Au niveau des **aires d'accueil des gens du voyage**, les aires de Manitas et de Tomblaine ont continué à accueillir les familles qui ont pu bénéficier d'une prolongation du tarif hivernal de la place et d'un accès libre aux fluides, pendant toute la période de confinement, sans aucun pré paiement. La Métropole a accordé une remise exceptionnelle de $1,36 \ \text{e}/\text{jour}$ et par famille pendant cette période passant de $3,36 \ \text{e}$ à $2 \ \text{e}/\text{jour}/\text{famille}$. Les pertes de recettes sont évaluées à $0,044 \ \text{M} \ \text{e}$.

Les pertes de recettes fiscales

En 2020, la crise sanitaire a eu également un impact sur la recette fiscale du **versement mobilité**. Pour rappel, l'assiette du Versement Mobilité (VM) est composée de la masse salariale des entreprises et des administrations qui emploient au moins 11 salariés sur le périmètre d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).

L'évolution constatée du produit de VM est directement liée à la crise sanitaire, aux mesures de limitation de l'activité économique et également aux comportements des acteurs économiques du territoire face à un retour ou un recul de l'activité. En effet, par rapport à 2019, le produit de VM enregistre une baisse importante de 5,3 % puisqu'il passe de 59,7 M€ en 2019 à 56,6 M€ en 2020, soit une diminution de recettes de près de 3,1 M€.

Comme pour les pertes de recettes tarifaires, la Métropole a bénéficié des mesures prévues par la 4ème Loi de finances rectificative pour 2020, qui prévoyait la mise en place d'avances remboursables pour couvrir les pertes de VM des AOM. Cette avance remboursable s'est élevée à 4,8 M€.



Par ailleurs, afin de soutenir les secteurs ayant subi une très forte baisse d'activité durant la crise sanitaire (tourisme, restauration, hôtellerie, sport, culture...), et conformément à la 3ème Loi de finances rectificative pour 2020, la Métropole a institué un dégrèvement des deux tiers du montant de la *Cotisation Foncière des Entreprises* 2020, dont le coût est partagé à parts égales entre les collectivités territoriales et l'Etat. Les secteurs d'activités visés par le dégrèvement représentent près de 6 % des entreprises imposées à la CFE sur le territoire du Grand Nancy, soit 965 établissements représentant un produit fiscal de 1,7 M€. Cette mesure aura une incidence de 0,57 M€ sur le produit fiscal 2021.

Les recettes exceptionnelles

La Métropole du Grand Nancy, au titre du Contrat Local de Santé et en lien avec les communes, a acheté des masques grand public afin de constituer un stock de "précaution", ceci afin d'éviter la pénurie de ceux-ci et pourvoir à l'équipement en masques de la population, et pour éviter des traitements différenciés (à minima un masque par habitant). La Métropole a participé au quart du financement au titre du Contrat Local de Santé, les communes intéressées au prorata des masques reçus sur le solde de 75 % restant. La Métropole a bénéficié d'un accompagnement financier de l'Etat de 0,510 M€ et des communes de 0,385 M€, soit un total de 0,895 M€.



B. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES DEPENSES

Les dépenses de 2020 prennent en compte les effets financiers de la crise sanitaire pour un montant de **0,89 M€** en investissement (contribution au fonds de résistance Grand Est, plateforme e-commerce) et **2,81 M€** en fonctionnement (fournitures d'équipements spéciaux, aides aux entreprises, fonds d'aide à la mobilité, subventions diverses...).

Dépenses supplémentaires	3 701 747
Investissement	891 704
matériels et aménagements spécifiques	333 546
soutien aux entreprises	558 158
Fonctionnement	2 810 043
matériels et aménagements spécifiques	2 039 688
fonds d'aide à la mobilité	332 580
soutien aux entreprises	47 769
subventions exceptionnelles diverses	117 000
exonérations loyers, charges et divers	273 006

Investissement

Afin d'amortir l'impact de la crise économique induite par la pandémie du COVID 19, la Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, ont proposé un accompagnement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises dont l'activité est impactée par cette crise sanitaire. C'est un fonds de 44 M€, le fonds « Résistance » qui a ainsi été constitué par les collectivités et la Banque des territoires. Il se compose d'un soutien socle de la Région Grand Est et de la Banque de Territoires de 2 €/hab. chacun (11 M€ pour la Région Grand Est et autant pour la Banque des Territoires), soit 22 M€, et d'une contribution de 2 €/hab. pour chaque collectivité participante (10 départements et 149 EPCI). La Métropole du Grand Nancy ayant répondu favorablement à cette initiative a donc contribué à hauteur de 0,514 M€ au financement de ce fonds.

Concernant le commerce et l'artisanat, la Métropole a appuyé et accéléré la reprise de ces secteurs durement frappés et encouragé les nouveaux comportements d'achat, passant par un soutien à leur transition numérique. Un des premiers axes d'action qui s'est ainsi dégagé a consisté au lancement d'une plate-forme de e-commerce locale, accessible à tous les commerçants et artisans, proposant une gamme de services enrichie (e-boutique, solutions de « click and collect », livraison multimodale). Son objectif était de permettre aux commerçants et artisans (notamment les commerçants indépendants, les artisans d'art, les producteurs locaux...) de gagner en visibilité, de proposer de nouveaux services et de développer leur chiffre d'affaires. Ainsi, le Grand Nancy a mis en place cette plateforme à partir de juin 2020 jusqu'à la fin de l'année 2020 pour un coût de la licence de 0,044 M€.



Par ailleurs, dans le cadre de la continuité des activités et des missions de service public, la Métropole a mis en place toute une série de mesures pour la sécurité de ses agents métropolitains (kits de protection, écrans de protection, panneaux de séparation...) et le déploiement du télétravail, qui s'est traduite par une dépense d'un montant de 0,33 M€.

Fonctionnement

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, la Métropole a dépensé plus de 2 M€ en achat de masques, gel hydro-alcooliques, blouses, combinaisons, lunettes de protection, dont 1,33 M€ afin d'équiper la population du Grand Nancy et les professionnels de santé et de créer un stock de « précaution » pour éviter toute pénurie de ceux-ci, et 0,7 M€ à destination des agents du Grand Nancy (achats de matériels et aménagements spécifiques).

Dans le cadre du projet de relance, la Métropole a décidé, lors de son Conseil du 12 juin 2020, la création d'un fonds d'aide à la mobilité au titre de la cohésion sociale pour que chaque commune bénéficie, proportionnellement à sa population et pour une durée de six mois, de chèques mobilité d'une valeur unitaire de 5 €, qu'elles ont fournis à leur CCAS, en fonction de la situation de précarité (0,33 M€).

L'attribution de subventions exceptionnelles de soutien au fonctionnement des entreprises pour relancer leur activité et les coûts de maintenance et de promotion de la plate-forme de e-commerce proposant des solutions d'achat en ligne, de « click and collect » et de livraison ont représenté un coût de 0,048 M€.

Le Grand Nancy a également décidé d'accorder des exonérations de charges et de loyers en faveur des entreprises hébergées dans des équipements métropolitains. Ainsi, pour les entreprises louant des locaux de type « Immobilier économique », ont été réalisées des remises gracieuses permettant d'exonérer les entreprises concernées sur la durée de la période de confinement, sur les sites Alstom, Médiaparc, SVS, l'immeuble Fruchard à Maxéville, le bâtiment République, le Centre de vie de Brabois, le marché de gros à Vandoeuvre. Parallèlement, des dégrèvements de redevances et de charges pour l'ASNL et le SLUC Basket ont été également réalisés. Ces exonérations et dégrèvements, qui entrainent de facto une perte de recettes d'une valeur estimée à 0,27 M€, ont été, conformément aux règles comptables en vigueur, imputés en dépenses de fonctionnement. En 2021, ce dispositif « d'aide aux loyers » a été élargi aux activités de proximité ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public et impactées par la crise sanitaire, pour lesquelles une enveloppe de 1 M€ a été prévue au BP 2021.

Enfin divers subventions exceptionnelles ont été versées notamment au CHRU pour une étude sur le COVID et à destination des étudiants en situation de précarité pour un montant de 0,12 M€.



3 – DEPENSES	ET RECETTES D	'INVESTISSEMENT	
3 – DEPENSES	ET RECETTES D	'INVESTISSEMENT	
3 – DEPENSES	ET RECETTES D	'INVESTISSEMENT	
3 - DEPENSES	ET RECETTES D	INVESTISSEMENT	
3 - DEPENSES	ET RECETTES D	TINVESTISSEMENT	





A. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2020, le Grand Nancy a réalisé 83,2 M€ d'investissements. Depuis 2014, près de 772 millions d'euros auront été investis selon la ventilation annuelle ci-dessous :

en M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
compétences fondamentales	38,59	43,35	41,51	40,85	39,43	44,81	30,46
autres compétences	20,91	18,37	15,95	16,49	15,67	15,48	12,97
dépenses individualisées	86,66	70,96	60,25	44,63	32,3	42,93	39,75
Total	146,16	132,69	117,71	101,97	87,4	103,22	83,18

Les **compétences fondamentales** correspondent aux dépenses qui sont effectuées par le Grand Nancy dans le cadre de ses compétences historiques. Elles sont au nombre de 5 : l'eau, l'assainissement, la voirie au sens large (signalisation, circulation, stationnement...), la gestion des déchets, les transports et déplacements. Les montants identifiés concernent les *investissements courants de ces compétences*, c'est-à-dire hors des investissements d'envergure qui sont pris en compte dans les dépenses individualisées.

Selon la même logique, les dépenses relatives aux **autres compétences** intègrent les investissements qui revêtent un caractère récurrent : maintenance, acquisitions de matériel, enveloppes annuelles...

Les **dépenses** individualisées concernent des dépenses relatives à des programmes d'investissement, qui sont d'une part clairement identifiés dans le budget et qui ont d'autre part une durée limitée dans le temps, avec des dates de début et de fin de réalisation connues. Ces dépenses peuvent concerner la construction d'équipements neufs ou la rénovation lourde d'équipements existants.

Cette décomposition permet de constater que ces dernières années, le "socle" incompressible annuel des dépenses d'investissement du Grand Nancy est dans une fourchette comprise entre 55 et 60 M€, par addition des compétences fondamentales et des dépenses à caractère récurrent, et dont on peut noter la relative linéarité sur la période passée (exception faite de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire et de son impact sur les taux de réalisation des dépenses).



Les variations annuelles des volumes d'investissements sont donc liées aux opérations individualisées : la réalisation du centre de congrès Prouvé, le programme de rénovation urbaine et les constructions ARTEM notamment expliquent l'ampleur des montants de début de période.

Le tableau ci-dessous reprend, selon les catégories précitées, les investissements réalisés en 2020 tels qu'ils avaient pu être détaillés dans le rapport du budget primitif de l'an dernier.

La baisse générale des dépenses par rapport à l'an dernier s'explique essentiellement par la baisse de l'activité constatée en 2020 et liée à la crise sanitaire (notamment le 1^{er} confinement et la fermeture de nombreuses entreprises) qui n'a pas permis la réalisation des opérations d'investissement initialement prévues.

1 COMPETENCES FON	DAMENTALES	30 464 328
ASSAINISSEMEN1	T DES EAUX USEES	3 508 688
	RESEAUX DE COLLECTE	3 044 534
	TRAITEMENT DES EAUX USEES	464 154
CIRCULATION - JA	ALONNEMENT	804 080
	CIRCULATION	459 122
	JALONNEMENT	344 958
EAU POTABLE		6 133 926
	PRODUCTION D'EAU POTABLE	664 076
	RESEAUX DE DISTRIBUTION	5 435 088
	RESSOURCE EN EAU	34 761
ECLAIRAGE URBA	AIN	2 605 920
	ETUDES, TRAVAUX ET GESTION D'ECLAIRAGE PUBLIC	2 505 947
	PLAN LUMIERE	99 974
ENTRETIEN DE LA	A VOIRIE ET DES OUVRAGES D'ART	9 029 979
	OUVRAGES D'ART	2 063 062
	VOIRIE	6 966 917
GESTION DES DE	CHETS	1 704 074
	COLLECTE ET TRAITEMENT	1 575 217
	ETUDES ET COMMUNICATION	22 740
	MAINTENANCE DES DECHETTERIES	106 117
LUTTE CONTRE L	ES INONDATIONS (EAUX PLUVIALES)	355 425
	MAINTENANCE DES BASSINS DE RETENTION	11 148
	RESEAUX D'EAUX PLUVIALES	344 277
PDU - MOBILITES		58 069
	ETUDES GENERALES DE DEPLACEMENTS	58 069
PROGRAMMES AI	NNUELS DE VOIRIES SECONDAIRES	2 512 884
	OPERATIONS ANNUELLES SUR VOIRIES SECONDAIRES	2 512 884



STATIONNEMENT		131 942
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	MAINTENANCE DES PARKINGS	131 942
TRANSPORTS UR		3 619 341
	DEVELOPPEMENT DES USAGES INVESTISSEMENTS CONTRACTUELS DSP MOBILITES	2 096 867 1 522 474
	INVESTISSEMENTS CONTRACTUELS DSP MOBILITES	1 522 474
2 AUTRES COMPETEN	CES	12 967 445
AGENDAS D'ACC	ESSIBILITE PROGRAMMEE	1 500
AGENDAG D AGGI	MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILITE DES BATIMENTS	1 500
ATTRACTIVITE CU	JLTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE - CNR	766 716
	MAINTENANCE MUSEES - CONSERVATOIRE	766 716
CENTRE DE CON	GRES - PARC DES EXPOSITIONS	180 539
	MAINTENANCE ET GESTION DU CENTRE DE CONGRES	178 446
	MAINTENANCE ET GESTION DU PARC DES EXPOSITIONS	2 093
CENTRES TECHN	IQUES ET ACQUISITIONS DE VEHICULES	735 540
	ACQUISITION DE VEHICULES	300 891
	EQUIPEMENT ET GESTION DES CENTRES TECHNIQUES	434 648
CHAUFFAGE URB	BAIN	19 406
	ETUDES ET TRAVAUX DE CHAUFFAGE URBAIN	19 406
COHESION SOCIA	u e	0
CONESION SOCIA	CONTRAT DE VILLE	0
DEVELOPPEMEN'	•	761 730
	IMMOBILIER ECONOMIQUE	194 308
	MAINTENANCE ET GESTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	567 422
DEVELOPPEMENT	T UNIVERSITAIRE	846 881
	MAINTENANCE DE L'IMMOBILIER UNIVERSITAIRE	66 881
	PROJETS RECHERCHE ET INNOVATION	780 000
ECOLOGIE URBA	INE .	107 718
	ECOLOGIE URBAINE	31 447
	ESPACES NATURELS SENSIBLES	18 603
	NATURA 2000 - PLATEAU DE MALZEVILLE	57 669
ENERGIE ET CLIM	IAT	116 539
	ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	114 299
	AIDES AUX ENERGIES RENOUVELABLES	2 240
EQUIPEMENTS MI	ETROPOLITAINS	1 028 059
	CREMATORIUM D'AGGLOMERATION	0
	MAINTENANCE DES BATIMENTS	456 773
	RESEAU METROPOLITAIN DE TELECOMMUNICATION	571 287
ESPACES VERTS	ET NATUREL - MEURTHE	1 006 213
	ARBRES ET ESPACES VERTS	959 400
	MAINTENANCE DES PARCS METROPOLITAINS	16 993
	MEURTHE	29 820



	GENS DU VOYAG	E	78 091
		AIRE DE GRAND PASSAGE	0
		AIRES DE STATIONNEMENT	78 091
	HABITAT-LOGEM	ENT	2 212 331
		6EME P.L.H.	84 870
		FONDS DE SOLIDARITE DU LOGEMENT	0
		PARC HLM	1 654 374
		PARC PRIVE	473 087
	INCENDIE ET SEC	COURS	488 060
	INCENDIE ET SEC	AMELIORATION DES RESEAUX D'INCENDIE	488 060
		AWIELIONATION DES RESEAUX D'INCENDIE	466 000
	INFORMATIQUE I	MUTUALISEE	1 452 550
		DEPENSES MUTUALISEES	957 612
		PROJETS COMMUNAUX	494 938
	PDU - MOBILITES		8 495
	PDU - WOBILITES		
		MAISON DU VELO	8 495
	PLANIFICATION U	JRBAINE ET STRATEGIE FONCIERE	132 657
		ACQUISITIONS FONCIERES ET EMPLACEMENTS RESERVES	27 401
		PARTENARIAT EPFL	105 255
	SECUDITE DDEVE	ENTION DES RISQUES	171 362
	SECURITE PREVE	FOURRIERE AUTOMOBILE	12 113
		SECURITE PREVENTION DES RISQUES	159 249
		SECONTE PREVENTION DES NISQUES	139 249
	SIEGE DE LA MET	TROPOLE	1 286 634
		EQUIPEMENTS ET MATERIELS DU SIEGE DE LA METROPOLE	000 040
		Eggii Einerrio et Mixterreeo do Glege de Extine intor Gee	986 019
		MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE	300 615
	SPORT - I OISIRS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE	300 615
	SPORT - LOISIRS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS	300 615 1 284 585
	SPORT - LOISIRS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE	300 615 1 284 585 924 209
	SPORT - LOISIRS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS	300 615 1 284 585
	SPORT - LOISIRS SPORT PROFESS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS	300 615 1 284 585 924 209
		MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS	300 615 1 284 585 924 209 360 376
		MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840
3 DEP		MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840
3 DEP	SPORT PROFESS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976
3 DEP	SPORT PROFESS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655
3 DEP	SPORT PROFESS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655
3 DEP	SPORT PROFESS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655
3 DEP	SPORT PROFESS	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655
3 DEP	SPORT PROFESS ENSES INDIVIDU	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655 0
3 DEP	SPORT PROFESS ENSES INDIVIDU	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE OPERATIONS SPECIFIQUES D'OUVRAGES D'ART	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655 0 3 489 097
3 DEP	SPORT PROFESS ENSES INDIVIDU	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE OPERATIONS SPECIFIQUES D'OUVRAGES D'ART CONSTRUCTION ARTEM 1ERE TRANCHE - ECOLE DES MINES	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655 0 3 489 097 179 097
3 DEP	SPORT PROFESS ENSES INDIVIDU	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL D'ALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE OPERATIONS SPECIFIQUES D'OUVRAGES D'ART CONSTRUCTION ARTEM 1ERE TRANCHE - ECOLE DES MINES CONSTRUCTION ARTEM 2EME TRANCHE - ENSA	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655 0 3 489 097 179 097 0
3 DEP	SPORT PROFESS ENSES INDIVIDU	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE OPERATIONS SPECIFIQUES D'OUVRAGES D'ART CONSTRUCTION ARTEM 1ERE TRANCHE - ECOLE DES MINES CONSTRUCTION ARTEM 2EME TRANCHE - ENSA CONSTRUCTION ARTEM 3EME TRANCHE	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655 0 3 489 097 179 097 0 0
3 DEP	SPORT PROFESS ENSES INDIVIDU AMENAGEMENTS ARTEM	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS SIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE OPERATIONS SPECIFIQUES D'OUVRAGES D'ART CONSTRUCTION ARTEM 1ERE TRANCHE - ECOLE DES MINES CONSTRUCTION ARTEM 2EME TRANCHE - ENSA CONSTRUCTION ARTEM 3EME TRANCHE SITE ARTEM AUTRES DEPENSES	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655 0 3 489 097 179 097 0 0 3 310 000
3 DEP	SPORT PROFESS ENSES INDIVIDU AMENAGEMENTS ARTEM	MAINTENANCE DU SIEGE DE LA METROPOLE - GRANDS EVENEMENTS MAINTENANCE DE L'AQUAPOLE MAINTENANCE EQUIP SPORTS LOISIRS GRANDS EVENEMENTS FIONNEL MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORT PROFESSIONNEL JALISEES S SPECIFIQUES VOIRIE ET OUVRAGES D'ART OPERATIONS SPECIFIQUES DE VOIRIE OPERATIONS SPECIFIQUES D'OUVRAGES D'ART CONSTRUCTION ARTEM 1ERE TRANCHE - ECOLE DES MINES CONSTRUCTION ARTEM 2EME TRANCHE - ENSA CONSTRUCTION ARTEM 3EME TRANCHE	300 615 1 284 585 924 209 360 376 281 840 281 840 39 747 976 608 655 608 655 0 3 489 097 179 097 0 0



051155555		4 404 004
CENTRE DE CONG	GRES - PARC DES EXPOSITIONS	1 101 001
	CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE DE CONGRES	1 050 000
	RESTRUCTURATION DU PARC DES EXPOSITIONS	51 001
COHESION SOCIA	1 =	29 250
CONESION SOCIA	MAISONS DE SANTE	29 230
	THERMALISME	29 250
	THERMALISME	29 250
DEVELOPPEMENT	FCONOMIQUE	436 836
221220112111	DEVELOPPEMENT ECOSYSTEME PROPICE P/ENTREPRISES	436 836
	DEVELOTT EMERT EGGGTGTEMET NOTICE T/ERTRET NIGES	400 000
DEVELOPPEMENT	UNIVERSITAIRE	169 050
	CONTRATS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE	169 050
DIVERSIFICATION	DE LA RESSOURCE EN EAU	95 074
	ALIMENTATION EN EAU DEPUIS LA MEURTHE	95 074
EAU POTABLE		863 379
	OPERATIONS SPECIFIQUES D'EAU POTABLE	0
	PRODUCTION D'EAU POTABLE	863 379
EQUIPEMENTS ME	ETROPOLITAINS	117 612
	FOURRIERE ANIMALE	0
	STOCKAGE DES DONNEES	117 612
ESPACES VERTS	ET NATUREL - MEURTHE	24 895
	REHABILITATION DES PARCS METROPOLITAINS	24 895
	OUETO	40.500
GESTION DES DE		40 533
	RENOVATION DES DECHETTERIES	40 533
CDANDES INEDAS	STRUCTURES DE VOIRIE	1 818 549
GRANDES INFRAS		1 206 016
	DEVIATION DE MALZEVILLE	00 0.0
	VOIE DE LA MEURTHE	612 532
GRANDS PROJETS	SUPRAINS	6 191 451
ONANDO I NOSEIX	ESPACE THIERS	45 733
	ETUDES D'INGENIERIE TERRITORIALE	60 720
	NANCY GRAND COEUR	6 084 998
	NANCY GRAND COEUR	6 084 998
LUTTE CONTRE L	ES INONDATIONS (EAUX PLUVIALES)	60 126
LOTTE CONTINE E	OPERATIONS SPECIFIQUES SUR BASSINS DE RETENTION	60 126
	OF ENVIRONCE OF EARLINGTED CONTENTION	00 120
MODERNISATION	DE LA STEP DE MAXEVILLE	2 177 772
	EVOLUTION DE LA STEP DE MAXEVILLE	2 177 772
NOUVEAU PROGR	RAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE	630 000
	QUARTIERS PRIORITAIRES (ANRU2)	630 000
	,	
NOUVEAU TRAMV	VAY	5 526 449
	NOUVEAU TRAMWAY	5 526 449
PDU - MOBILITES		748 336
	PROGRAMME VELOS	748 336



PLANIFICATION UR	BAINE ET STRATEGIE FONCIERE	
I	ETUDES DE REQUALIFICATION URBAINE	7 200
I	PLANS LOCAUX D'URBANISME	220 440
PROGRAMME DE RI	ENOVATION URBAINE	484 848
(CENTRES COMMERCIAUX	59 696
(QUARTIERS PRIORITAIRES	425 153
PROJET GRAND NA	NCY THERMAL	9 671 032
I	REAMENAGEMENT ET VALORISATION SITE GRAND NANCY-TH	9 671 032
SECURITE PREVEN	TION DES RISQUES	5 471
(CENTRE DE SUPERVISION URBAIN	5 471
SIEGE DE LA METR	OPOLE	164 928
-	TRAVAUX NEUFS AU SIEGE DE LA METROPOLE	164 928
SPORT - LOISIRS - (GRANDS EVENEMENTS	2 084 012
(OPERATIONS SPECIFIQ SPORTS LOISIRS GRDS EVENEMENTS	1 125 297
(OPERATIONS SPECIFIQUES DE L'AQUAPOLE	958 715
SPORT PROFESSIO	NNEL	166 948
(OPERATIONS SPECIFIQUES EQUIPTS SPORT PROFESSIONNEL	166 948
STATIONNEMENT		0
(OPERATIONS SPECIFIQUES DE PARCS DE STATIONNEMENT	0
URBANISME OPERA	ATIONNEL	2 204 604
,	AUTRES TERRITOIRES A ENJEUX	600 000
I	PLAINES RIVES DROITES	500 000
I	PLATEAU DE HAYE	0
I	RIVES DE MEURTHE	1 052 002
:	SECTEUR SUD-EST	52 602
		83 179 750



B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par des aides à l'équipement (subventions), des emprunts et pour le solde par le FCTVA et de l'autofinancement. Le tableau ci-dessous fait état du financement des investissements sur la période 2014-2020.

en M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'investissement	145,9	132,7	117,7	102	87,4	103,2	83,2
Subventions	44,6	38	30,5	41,6	21,7	8,6	5,9
Part financée par le Grand Nancy	101,3	94,7	87,2	60,4	65,8	94,6	77,3
Emprunts mobilisés	66	65,4	56,7	42,4	39,6	60	45
FCTVA et autofinancement	35,3	29,3	30,5	18	26,2	34,6	32,3

Le programme d'emprunts de ces dernières années, moins important qu'en début de décennie, a permis de stabiliser l'encours dès lors que les besoins nouveaux n'ont pas été supérieurs aux remboursements annuels.

L'encours de dette de la Métropole du Grand Nancy s'établit au 31 décembre 2020 à 660,7 M€. Son évolution depuis 7 ans est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

Situation	211	24/4	12/2020
Situation	au	3 I/ I	12/2020

(en millions d'€)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Budget principal	389,6	397,3	404,6	408,4	403,2	417,0	416,2
Eau	31,8	34,1	37,8	39,1	38,1	35,2	32,6
Assainissement	7,6	6,3	5,2	4,2	3,4	2,7	1,9
Réseau métropolitain de télécommunication	1,7	4,1	4,4	4,2	4,0	4,0	3,7
Parcs de stationnement	22,5	26,2	27,7	26,2	24,6	22,8	21,0
Locations immobilières	10,0	9,5	10,1	10,2	10,3	10,2	9,5
Centre de congrès	55,3	56,0	53,0	49,8	48,6	45,7	43,7
Transports	158,6	156,3	149,5	142,9	137,3	135,9	131,7
	677,0	689,8	692,3	685,0	669,5	673,5	660,7





4 – RECETTES	ET DEPENSES	S DE FONCTIO	NNEMENT	



La répartition et l'évolution des recettes et dépenses de fonctionnement peuvent être synthétisées comme suit par grands postes depuis 2014 (en M€) :

RECETTES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produit des services et du domaine	76,20	75,72	74,64	78,54	83,76	101,93	87,00
Produit fiscal et recettes fiscales diverses	251,46	258,22	256,55	262,19	265,61	267,88	265,39
Dotations participations et compensations	71,37	63,39	57,24	54,72	53,70	59,02	61,27
Produits exceptionnels et mouvements inter-budgets	22,04	27,97	25,24	34,05	13,18	13,53	13,65
Total	421,07	425,30	413,67	429,50	416,25	442,36	427,31
DEPENSES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses de gestion,							
d'intervention et de structure	168,12	166,81	159,74	158,59	164,52	179,63	172,47
d'intervention et de structure Frais de personnel	168,12 ————————————————————————————————————	166,81 68,71	159,74 67,99	158,59 69,17	164,52 70,69	179,63 71,49	172,47 69,9
		,		<u> </u>			<u> </u>
Frais de personnel	68,82	68,71	67,99	69,17	70,69	71,49	69,9
Frais de personnel Frais financiers Reversements de fiscalité et	68,82 19,75	68,71	67,99	69,17 18,32	70,69 17,17	71,49	69,9 15,68



A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les produits des services et du domaine (87 M€)

Le détail des montants par budget est repris dans le tableau ci-dessous :

(en €)	2019	2020
budget principal	23 474 036	17 284 889
eau	33 955 037	33 465 681
assainissement	18 926 895	19 231 747
RMT	795 686	786 865
SPANC	1 774	807
parkings	3 452 397	1 776 025
locations immobilières	2 597 751	2 063 778
congrès événements	787 931	567 964
transports	17 938 537	11 825 740
Total	101 930 044	87 003 497

Les produits des services et du domaine, principalement composés du produit de la facturation des consommations d'eau aux abonnés (52,70 M€), ont été largement impactés par la crise sanitaire.

Ainsi, la fermeture d'un certain nombre d'établissements métropolitains et l'adaptation des modes de vie des usagers aux restrictions imposées ont entraîné pour la collectivité une perte de recettes tarifaires à hauteur de 10,3 M€, tous budgets confondus. Le détail de ce montant est présenté dans la partie « L'impact financier de la crise sanitaire » du présent rapport à partir de la page 19.

Au-delà des répercutions de la crise, d'autres facteurs ont fait évoluer le montant de ces recettes. Ainsi, la délibération tarifaire de 2020 prévoit une diminution du tarif de base de la redevance spéciale des ordures ménagères (- 10 %) en parallèle de la baisse de même niveau du taux de TEOM, rendue possible par les résultats favorables obtenus grâce aux nouveaux marchés de collectes et de traitement des déchets (- 0,300 M€).

Enfin, un certain nombre de recettes à caractère exceptionnel perçues en 2019 ne sont pas reconduites en 2020 (2,12 M€). La plupart concerne le résultat de bilans de clôture de ZAC (-1,852 M€).



Le produit fiscal (265,39 M€)

La répartition par nature de recettes au titre de l'année 2020 est portée dans le tableau ci-après. Il est à noter que ces recettes ont été impactées par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 dès 2020. En effet, 2020 a été marquée par une baisse historique du produit de Versement Mobilité.

Le gouvernement a présenté le 29 mai 2020 un plan global d'urgence pour les collectivités de 4,5 milliards d'euros, dont 2,7 milliards d'euros pour les départements et 1,75 milliard d'euros pour les communes et les intercommunalités. Grace à ce plan, 12 000 à 13 000 communes et intercommunalités devaient initialement bénéficier d'un "mécanisme de compensation des recettes fiscales et domaniales", sous la forme d'une clause de sauvegarde, à hauteur d'environ 750 millions d'euros. Mais pour l'année 2020, le montant et le nombre de collectivités touchées par cette garantie ont été très loin des premières estimations. Seules 2 300 à 2 500 communes et une centaine d'EPCI ont été éligibles au dispositif de compensation des pertes de recettes des collectivités pour un coût de 230 à 250 M€ (sur les 750 M€ annoncés). Pour sa part, la Métropole a bénéficié des mesures prévues par la 4ème Loi de finances rectificative pour 2020 qui prévoyait la mise en place d'avances remboursables pour couvrir les pertes de recettes 2020 des autorités organisatrices de la mobilité (AOM).

Concrètement, cette avance remboursable correspond à un prêt à taux zéro accordé par l'Etat. Pour le Grand Nancy, cette avance calculée sur la base de 35 % des recettes tarifaires perçues par l'AOM en 2019 et de 8 % des recettes de versement mobilité perçues en 2019 s'est élevée à de 10,3 M€, dont 4,8 M€ au titre du versement mobilité. Cette avance devra être remboursée au minimum sur 6 ans et au plus tard le 1er janvier 2031.



	Crédits votés 2020	CA 2020	% réalisé	CA 2019	Evolution CA 2020/2019
TAXES MENAGES					
TAXE D'HABITATION	92 300 000	92 552 536	100,27%	91 494 483	1,16%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	34 223 000	34 460 624	100,69%	33 823 356	1,88%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	306 000	296 952	97,04%	304 157	-2,37%
TOTAL TAXES MENAGES	126 829 000	127 310 112	100,38%	125 621 996	1,34%
TAXES PROFESSIONNELLES					
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	28 484 000	29 003 288	101,82%	28 100 718	3,21%
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	18 428 000	18 890 474	102,51%	18 359 730	2,89%
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	3 900 000	3 898 972	99,97%	3 982 867	-2,11%
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX	1 285 000	1 309 000	101,87%	1 272 628	2,86%
VERSEMENT MOBILITE	54 520 000	56 553 508	103,73%	59 725 298	-5,31%
TOTAL TAXES PROFESSIONNELLES	106 617 000	109 655 242	102,85%	111 441 241	-1,60%
AUTRES TAXES					
AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	600 000	611 968	101,99%	569 076	7,54%
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES	26 700 000	26 798 529	100,37%	29 337 535	-8,65%
TAXE DE SEJOUR	1 000 000	1 010 724	101,07%	905 886	11,57%
TOTAL AUTRES TAXES	28 300 000	28 421 221	100,43%	30 812 497	-7,76%
TOTAL FISCALITE	261 746 000	265 386 575	101,39%	267 875 734	-0,93%

La Taxe d'Habitation

La Taxe d'Habitation (TH) est calculée d'après la valeur locative cadastrale qui tient compte de la superficie de l'habitation, des éléments de confort présents, mais également de la rémunération des personnes qui habitent le logement.

Pour 2020, le Grand Nancy a perçu 100,27 % du produit voté. Le produit a enregistré une hausse de 1,16 % par rapport à 2019 ; il est ainsi porté à 92,55 M€ représentant un surplus de recettes fiscales d'environ 1 M€ par rapport à 2019.

L'année 2020 était considérée comme la dernière année de perception de la TH. Les collectivités n'avaient plus la possibilité de moduler leur taux l'année dernière, le taux de référence étant celui de l'année 2017. Ainsi, le produit « national » de TH 2020 perçu par les collectivités a évolué uniquement selon l'indicateur des bases d'imposition. Ces bases tiennent compte de la revalorisation forfaitaire valorisée à hauteur de + 0,9 % et de l'évolution physique des bases (construction, destruction) valorisée à hauteur de + 0,26 %.



La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) est également calculée à partir de la valeur locative du local mais réduite de moitié.

A la différence de la taxe d'habitation, les locaux imposés à la TFPB peuvent être utilisés par des ménages ou des entreprises. Sur le territoire de la Métropole, les locaux ménages représentent 75 % du produit de TFPB contre 25 % pour les locaux professionnels.

L'évolution des bases d'imposition des locaux ménages tient compte de l'évolution automatique des bases, soit + 1,2 %, tandis que les locaux professionnels évoluent selon l'évolution annuelle des loyers des locaux économiques constatée sur le territoire de chaque collectivité. Sur le territoire du Grand Nancy, l'évolution moyenne des loyers est d'environ 0,4 % selon les données transmises par l'administration fiscale en 2020.

Ainsi, la Métropole a perçu 100,69 % du montant prévu au BP 2020 ; le produit 2020 est de 34,46 M€ et enregistre une hausse de 1,88 %, soit environ 0,6 M€ supplémentaire par rapport à 2019.

La Cotisation Foncière des Entreprises

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est établie sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés par l'entreprise pour les besoins de son activité.

A taux constant, le produit de CFE est porté à 29 M€ et enregistre une hausse de 3,2 %, soit environ 0,9 M€ par rapport à 2019, due à l'évolution du nombre d'entreprises.

Le Grand Nancy a perçu 101,82 % du produit voté au BP (28,48 M€).

La période de référence retenue pour déterminer la base d'imposition de CFE est constituée par l'exercice clos en N-2 des entreprises. Ainsi, ce produit économique n'a pas été touché par les effets de la crise sanitaire en 2020.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) s'applique aux personnes physiques ou morales imposées à la CFE et dont le chiffre d'affaires hors taxes excède 152 500 €.

Le taux et le barème d'imposition sont fixés au niveau national et sont fonction de la valeur ajoutée produite par l'entreprise.



Pour 2020, le produit de CVAE est porté à 18,89 M€. Ce produit se fonde sur la valeur ajoutée dégagée avant 2020, il n'est donc pas encore impacté par la crise sanitaire. Une baisse aurait pu être visible si les entreprises avaient décidé de minorer les acomptes de CVAE, mais les entreprises se sont acquittées de leur imposition sans utiliser le mécanisme de minoration des acomptes.

Ainsi, le produit enregistre une hausse d'environ 2,9 % par rapport à 2019. S'agissant de la prévision budgétaire, on constate que le Grand Nancy a perçu 102,51 % du montant inscrit au BP.

La Taxe sur les Surfaces Commerciales

La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est due par les établissements commerciaux permanents, de stockage et de logistique, qui cumulent un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 460 000 € hors taxes et une surface de vente dépassant 400 m².

Le produit de TASCOM est porté à 3,9 M€ en 2020 et enregistre une baisse de 2,11 % par rapport à 2019. Le produit de TASCOM est cependant pérenne dans le temps puisqu'il gravite autour des 3,9 M€. Le réalisé 2020 est en concordance avec la prévision budgétaire puisque le Grand Nancy a perçu 99,97 % du montant inscrit au BP (3,9 M€).

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

Instaurée par la Loi de finances pour 2010 au profit des EPCI, l'IFER est une imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux. L'IFER est déclinée en neuf composantes et concerne les entreprises exerçant leur activité dans le secteur de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications.

En 2020, le Grand Nancy a perçu 101,87 % du produit voté, soit un écart d'environ 0,02 M€ par rapport à la prévision budgétaire. Le produit est porté à 1,31 M€ en progression de 2,86 % par rapport à 2019.

Le Versement Mobilité

L'assiette du Versement Mobilité (VM) est composée de la masse salariale des entreprises et des administrations qui emploient au moins 11 salariés sur le périmètre d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).



Pour cette année 2020, le produit VM enregistre une baisse de 2 M€ par rapport au montant initialement inscrit au BP de 58,5 M€; le Grand Nancy a donc perçu un peu moins de 97 % du montant initialement inscrit. Cependant, le montant inscrit au BP 2020 ayant été corrigé à la baisse par décisions modificatives, le montant réalisé de 56,6 M€ apparait supérieur de 3,73 % au total des crédits votés en 2020.

L'évolution du produit de VM est liée à la crise sanitaire, aux mesures de limitation de l'activité économique et également aux comportements des acteurs économiques du territoire face à un retour ou un recul de l'activité.

En mars 2020, lors du premier confinement, le gouvernement a annoncé que le nombre de travailleurs du secteur privé bénéficiant du chômage partiel était de 60 % en France. Cette donnée nationale n'est pas celle du territoire métropolitain ; cependant, il a fallu dans l'urgence anticiper une baisse historique de cette ressource dans un moment où la situation ne semblait pas pouvoir s'améliorer ; les pertes étaient alors évaluées à 10 M€ lors de la DM1.

En effet, il a été précisé lors de la mise en place de ce dispositif exceptionnel que le chômage partiel n'était pas assujetti aux cotisations sociales. Ainsi, les rémunérations des salariés bénéficiant de ce dispositif étaient de facto exclues de l'assiette du VM.

En 2020, après avoir eu connaissance des chiffres du premier confinement, il s'avère que la baisse attendue n'a pas été aussi significative qu'annoncée car les chiffres du chômage partiel du début de la crise ont été finalement inférieurs à ce qui avait été initialement prévu.

Néanmoins, par rapport à 2019, le produit de VM enregistre une baisse importante de 5,3 % puisqu'il passe de 59,7 M€ en 2019 à 56,6 M€ en 2020, soit une diminution de recettes de près de 3,1 M€.

La crise sanitaire aura donc eu un impact dès 2020 sur cette recette fiscale.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est assise sur les mêmes bases que celles de la TFPB. On note cependant que les locaux imposés à la TFPB peuvent bénéficier d'exonérations lors de la construction de locaux ce qui n'est pas le cas pour la TEOM qui s'applique à l'ensemble des contribuables.

Les contribuables TEOM sont donc les mêmes que ceux de la TFPB même si dans la pratique, pour les ménages qui ne sont pas propriétaires, cet impôt peut être refacturé par le propriétaire sous la forme de charges de locations.



Comme la taxe foncière, les bases ménages ont évolué de 1,2 % et les locaux professionnels ont vu leur loyer augmenter de 0,4 %.

S'agissant du produit, il est à noter que l'année 2020 a été une nouvelle fois marquée par une baisse du taux de TEOM passant de 7,46 % à 6,71 %, soit 10 % de diminution. Il s'agit ici de la quatrième baisse du taux de TEOM depuis 2014, soit une baisse cumulée de près de 25 %.

C'est pourquoi le produit de TEOM 2020 enregistre une baisse de 8,65 %, soit environ 2,5 M€ par rapport à l'année 2019 correspondant à la différence entre la baisse du taux de 10 % et l'évolution des bases.

La Taxe de Séjour

Le produit perçu en 2020 est d'un peu plus de 1 M€, en hausse sensible par rapport à 2019.

Pour 2020, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a subi une diminution très importante de son activité, l'étude réalisée par SciencesPo-OFCE envisageait une baisse de 54 %.

La Métropole étant dans un système déclaratif par quadrimestre, elle perçoit en année N la deuxième moitié des recettes de l'année N-1 et la première moitié de l'année N. L'impact de la crise sanitaire sur le produit de taxe de séjour sera visible en 2021.

Les dotations participations et compensations (61,27 M€)

Pour l'essentiel, ce poste concerne la DGF et les allocations compensatrices à hauteur de 43 M€. On y trouve également des participations reçues des communes (DSIT, centres techniques... pour 3,2 M€), du département (transferts de compétences voiries Fonds de Solidarité Logement pour 3,2 M€), d'Eco-emballages (déchets à hauteur de 1,9 M€), de l'Agence de l'Eau (prime pour épuration pour 1 M€), de l'Etat pour la récupération partielle de la TVA sur des dépenses de fonctionnement (1,6 M€) et pour l'organisation des transports scolaires (1,4 M€)...



La Dotation Globale de Fonctionnement

Les relations financières entre l'Etat et les collectivités sont caractérisées par l'existence de concours reversés aux administrations locales suite à la décentralisation. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représente le principal concours redistribué aux collectivités.

Pour 2020, le montant de DGF atteint 38,96 M€. La dotation d'intercommunalité est légèrement inférieure à celle perçue en 2019 et la dotation de compensation enregistre quant à elle une baisse de 0,5 M€ par rapport à l'année précédente, soit 1,8 %.

Chaque année, la dotation de compensation diminue pour couvrir les besoins de financement liés à la croissance démographique, à l'augmentation de la péréquation ou aux mesures spécifiques votées en loi de finances.

	BP 2020	CA 2020	%réalisé	CA 2019	Evolution CA 2020/2019
Dotation d'intercommunalité	9 000 000	9 107 159	101,19%	9 121 539	-0,16%
Dotation de compensation	29 800 000	29 852 811	100,18%	30 398 661	-1,80%
DGF	38 800 000	38 959 970	100,41%	39 520 200	-1,42%

Les allocations compensatrices

Les allocations compensatrices servent à compenser les diverses mesures nationales ayant entraîné une perte de recettes fiscales pour les collectivités.

Ces compensations (TH, CFE...) peuvent être intégrées dans l'enveloppe normée et sont considérées comme des variables d'ajustement, parfois utilisées pour équilibrer le budget de l'Etat.

Le produit total de ces reversements enregistre une hausse de 6,68 % ; il est ainsi porté à 4,12 M€ contre 3,86 M€ en 2019.

	BP 2020	CA 2020	% réalisé	CA 2019	Evolution CA 2020/2019
de la TH	2 800 000	3 010 973	107,53%	2 861 467	5,22%
de la TF	270 000	282 136	104,49%	278 556	1,29%
de la CET	650 000	827 097	127,25%	722 065	14,55%
TOTAL	3 720 000	4 120 206	110,76%	3 862 088	6,68%



Les produits exceptionnels et mouvements inter-budgets (13,65 M€)

Les mouvements inter budgets se rapportent pour l'essentiel, et pour un montant identique en recettes des budgets annexes concernés et en dépenses du budget principal, aux subventions d'équilibre qui s'établissent à 10,903 M€ en 2020.

Budget	CA 2020
subvention au budget annexe "congrès événements"	6 527 600
subvention au budget annexe "parcs de stationnement"	1 752 441
subvention au budget annexe "transports"	2 623 122
Total	10 903 163

Il convient de rappeler qu'en application de l'article L 2224-2 du CGCT, il est possible de verser une subvention du budget principal aux budgets annexes érigés en service public à caractère industriel et commercial dans trois cas de figure :

- lorsque les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;
- lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;
- lorsque, après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

S'agissant du **budget annexe "congrès et événements**", le versement d'une subvention exceptionnelle de 6,53 M€ est motivé par les deux raisons suivantes :

- la construction du Centre de Congrès Prouvé, financée sans aucune subvention extérieure, s'est traduite par la mobilisation de 64,25 M€ d'emprunts, correspondant à une annuité en 2020 de 4,59 M€. La répercussion de cette annuité sur les tarifs, déjà positionnés dans la gamme « moyenne haute », aurait eu pour conséquence, dans un contexte de concurrence des territoires, de détourner les congressistes vers d'autres équipements, au détriment de la forte activité enregistrée.
- par délibération du 20 décembre 2013, la Communauté urbaine du Grand Nancy a approuvé la conclusion d'une convention de la délégation de service public « in house » avec la Société Publique Locale Grand Nancy Congrès et Evénements pour la gestion du nouveau Centre de Congrès Prouvé. En son article 34, la DSP indique « qu'une participation financière est versée par le Délégant, en contrepartie de l'exploitation de l'équipement, des contraintes de service public mises à la charge du Délégataire ».



Les contraintes de service public imposées au Délégataire concernent notamment la qualité de la maintenance et de l'entretien courants, lesquels doivent respecter la configuration d'origine du bâtiment et notamment les matériaux nobles qui lui confèrent une esthétique exemplaire, la dimension de l'ouvrage et le choix d'équipements de niveau élevé qui contraignent l'exploitant. Au titre de cette convention, une contribution annuelle forfaitaire de base de 1,7 M€ HT est versée au délégataire afin de compenser les contraintes de service public mises à la charge de la Société Publique Locale.

S'agissant du **budget annexe "parcs de stationnement"**, la subvention exceptionnelle est en forte hausse par rapport à l'an dernier. Jusqu'à présent, la subvention de l'ordre de 0,3 M€ était justifiée par la réalisation quasi concomitante il y a quelques années de deux investissements significatifs : la construction du parking République et la rénovation du parking Thiers, dont le financement a été assuré pour une large part par emprunt, conduisant à une augmentation significative de l'annuité de dette.

Pour l'année 2020, la subvention exceptionnelle compense la chute des recettes tarifaires en lien avec les mesures prises au titre de la crise sanitaire (confinement, couvre-feu, encouragement du télétravail). Pour rappel, la perte de recettes tarifaires est estimée à 1,7 M€ pour 2020.

Au cas particulier du **budget annexe "transports"**, le versement d'une subvention exceptionnelle s'appuie sur les articles L. 1221-12 et L. 1512-2 du Code des Transports, qui ont introduit, au bénéfice des services de transport public de personnes, des dispositions dérogatoires à la règle de l'équilibre financier imposée aux services publics à caractère industriel et commercial : l'équilibre du budget annexe ne peut être atteint par les seules recettes payées par les usagers sans entraîner une augmentation déraisonnable des tarifs.

Le reste des produits exceptionnels enregistrent essentiellement 2 M€ de cessions, les refacturations de charges entre budgets et des régularisations d'écritures comptables.



B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de gestion, d'intervention et de structure (172,47 M€)

Ce poste englobe:

- les participations obligatoires pour un montant total de 21,85 M€; elles apparaissent en hausse de 2 % par rapport à l'exercice 2019.

contribution à l'entretien des réseaux d'eaux pluviales (budget assainissement)	2 504 640
participation syndicat mixte pôle métropolitain du Sillon Lorrain	421 000
participation à la Multipôle Sud 54	335 251
participation au SIS	2 013 428
participation au syndicat mixte de la Forêt de Haye	230 209
participation au syndicat mixte des transports en commun suburbains	1 200 000
participation EPTB Meurthe Madon	525 218
participation syndicat mixte du parc naturel régional de Lorraine	24 011
Service Départemental d'Incendie et de Secours	14 596 275
Total	21 850 031

 les dépenses de gestion stricto-sensu (hors frais de personnel) qui s'établissent à 150,62 M€ en 2020 selon le tableau ci-dessous.

Budget	Centre de responsabilité	2019	2020
	centres techniques	2 899 536	2 608 661
	circulation	966 789	953 247
	cohésion sociale	1 387 622	3 226 917
	communication et direction générale	582 544	350 211
	conservatoire régional du Grand Nancy	590 614	522 803
	déchets ménagers	23 682 501	23 228 130
	dépenses de structure et non ventilées	5 028 661	4 963 529
	développement économique	4 862 605	5 562 789
	DSIT	1 995 153	1 812 503
	énergie et climat	740 177	410 761
	enseignement supérieur	884 907	824 442
	équipements métropolitains	370 749	409 918
	établissements de CST	1 489 120	1 347 399
	grands partenariats	896 076	488 134
	grands projets	2 467 512	2 451 310
	habitat et rénovation urbaine	2 187 120	2 116 610
	maintenance voirie	9 630 045	8 945 960
	piscines	2 946 408	2 147 251
	propreté voirie - espaces verts	2 883 119	2 469 382
	réseaux de télécommunication	3 700	3 710
	sécurité	162 698	140 919
	services de mobilité	853 359	816 574
	sports-loisirs	4 968 143	3 748 219
	urbanisme et écologie urbaine	180 879	126 670
	valorisation du site Grand Nancy thermal	18 955	5 645
budget prin	icipal	72 678 989	69 681 694



eau	9 110 658	8 432 644
assainissement	9 671 456	9 782 033
RMT	18 664	18 928
SPANC	266	261
parkings	1 451 268	1 274 386
locations immobilières	1 409 489	1 265 005
congrès événements	2 675 365	2 665 917
transports	61 206 362	57 501 797
Total	158 222 518	150 622 666

Les dépenses de gestion (hors personnel) de la Métropole ont subi les effets de la crise sanitaire, qui a occasionné des dépenses supplémentaires à hauteur de 2,3 M€. Le détail de ces dépenses est présenté page 23 du présent document.

En parallèle, la crise sanitaire a engendré des économies de fonctionnement :

- sur la part variable de la DSP transport, assise sur les recettes perçues (- 3,52 M€),
- l'adaptation des conditions de ramassage des ordures ménagères suite à la crise sanitaire (baisse des pré collectes et collectes des déchets ménagers et des déchets recyclables) a permis une économie de - 1,35 M€ sur la DSP correspondante,
- sur les frais de maintenance des établissements fermés (équipements de sports et loisirs pour 1,2 M€, piscines pour 0,8 M€,...),
- sur les frais liés à la maintenance de la voirie (- 0,7 M€),
- sur les honoraires (- 0,523 M€) en raison de la mise en veille de projets nécessitant un conseil.

Enfin, la Métropole du Grand Nancy a réalisé des économies de fonctionnement indépendamment de la crise sanitaire. Ainsi, la mise en place des radio-relevés d'eau a généré une économie de 0,4 M€ sur la gestion des compteurs d'eau.

Les frais de personnel (69,9 M€)

Représentant 20 % des dépenses totales, les frais de personnel restent stables depuis plusieurs années. La Métropole du Grand Nancy compte 1 343 agents permanents au 31 décembre 2020. Les effectifs de l'établissement ont diminué au cours de l'année 2020. L'évolution constatée du nombre d'agents est le reflet d'un ralentissement et d'un décalage dans le temps des recrutements pendant la période de crise sanitaire. En matière de gestion de ses Ressources Humaines, l'établissement veille à une adaptation continuelle de l'organisation au regard de son environnement institutionnel, juridique, politique et socio-économique. Il s'inscrit notamment dans :



- une réflexion systématique sur l'opportunité du remplacement des agents à chaque vacance de poste,
- une priorité à la mobilité interne pour certains recrutements, avant d'ouvrir les postes aux candidatures externes.

Afin d'exercer au mieux ses compétences, les ressources humaines de la Métropole sont ainsi réparties au sein de six pôles :

- le pôle Développement Economique et Innovation assure les missions liées à l'innovation, au développement numérique, à la promotion économique, aux réseaux et aux services aux entreprises du Grand Nancy (1,41 % de l'effectif);
- le pôle Culture, Sports, Loisirs assure l'organisation des évènements et la coordination des activités des équipements communautaires parmi lesquels figurent entre autres le Pôle Aquatique (6 piscines), le stade Marcel Picot, le palais des sports Jean Weille, le Muséum Aquarium de Nancy, le Musée de l'Histoire du Fer, les Conservatoire et Jardins botaniques de Nancy, le Conservatoire de Musique à Rayonnement Régional (23,01 % de l'effectif);
- le pôle Territoire, mobilité et environnement structure et organise les déplacements de l'agglomération et a en charge les missions relatives au renouvellement urbain dans l'agglomération et au développement durable (5,88 % de l'effectif);
- le pôle Solidarité et Habitat assure les activités relatives à la sécurité, à la cohésion sociale (santé, emploi...), à l'habitat et à l'accueil des gens du voyage (5,36 % des effectifs);
- le pôle Services et Infrastructures réalise les tâches relatives à la propreté et à l'entretien de la voirie et des espaces verts, assure l'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement et mène toutes les études hydrauliques, maintenance de voirie, éclairage public, espaces verts dans la perspective d'une programmation en coordination avec les autres pôles (44,45 % de l'effectif);
- le pôle Ressources regroupe l'ensemble des Directions fonctionnelles, en charge notamment de la gestion des Ressources Humaines, de l'assistance juridique et de la commande publique, du patrimoine ou des systèmes d'information et des télécommunications, dont le rôle est d'apporter aux services opérationnels les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions (15,04 % de l'effectif).
- Chacun de ces pôles est encadré par un Directeur Général Adjoint.



Dépendent directement de la Direction Générale (4,47 % de l'effectif) :

- la Mission Partenariats métropolitains,
- la Mission Développement métropolitain,
- la Direction de la Communication,
- le Conseil de Développement Durable,
- la Direction des Finances et du contrôle de gestion,
- la Direction de l'enseignement supérieur, de la recherche et la vie étudiante.

L'évolution des charges de personnel tient compte :

- du Glissement Vieillesse Technicité (déroulement de carrière des agents) pour les avancements d'échelons, les avancements de grades et les promotions internes,
- de la poursuite des dispositions liées au protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » applicables depuis le 1er janvier 2016 à la catégorie B, qui s'est étendu aux catégories A et C à partir du 1er janvier 2017,
- des créations de postes suite à la mise en place de nouveaux services, parmi lesquels le centre de supervision urbaine, ou renforçant le fonctionnement de certains,
- de l'intégration au 1er février 2020 d'agents de l'université de lorraine dans le cadre de la promotion et de la diffusion de la culture scientifique et technique et de la recherche,
- de l'augmentation du taux de cotisation CNRACL de 2,49 % à compter du $1^{\rm er}$ janvier 2020.

Néanmoins, on constate une diminution de 2,2 % des charges de personnel entre 2019 et 2020 principalement due aux impacts de la crise sanitaire sur le fonctionnement des services. Elle est le reflet d'un ralentissement et d'un décalage dans le temps des recrutements, et de la diminution des heures supplémentaires et des remplacements pendant cette période particulière.



Par grandes directions portées à l'organigramme métropolitain, les évolutions de frais de personnel entre 2019 et 2020 sont les suivantes :

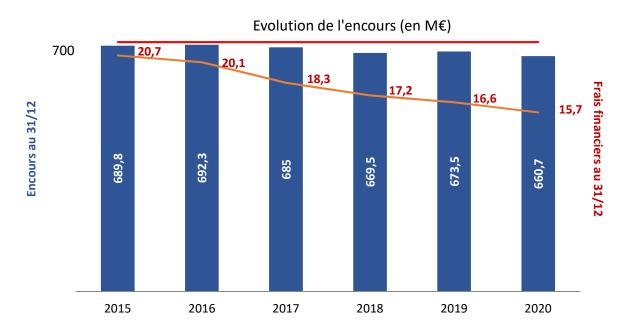
Direction/Service	2019	2020
ASSAINISSEMENT	5 339 847	5 016 525
CENTRES TECHNIQUES	1 609 168	1 588 268
CIRCULATION	1 352 927	1 397 483
COHESION SOCIALE	351 356	380 224
CONSERVATOIRE REGIONAL DU GRAND NANCY	5 576 200	5 493 382
DECHETS MENAGERS	2 616 743	2 596 745
DEPENSES DE STRUCTURE	14 019 907	13 360 089
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	746 727	759 710
DSIT	3 107 580	3 209 055
EAU	4 378 727	4 398 380
ENERGIE ET CLIMAT	723 716	582 934
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	142 017	144 642
ETABLISSEMENTS DE CST	4 187 370	4 087 402
GRANDS PARTENARIATS	687 935	749 074
GRANDS PROJETS	312 171	396 717
HABITAT ET RENOVATION URBAINE	1 437 694	1 434 276
MAINTENANCE VOIRIE	4 610 172	4 339 708
PISCINES	5 301 590	4 894 352
PROPRETE VOIRIE - ESPACES VERTS	10 258 143	9 992 417
SECURITE	867 844	1 082 927
SERVICES DE MOBILITE	706 509	670 887
SPORTS-LOISIRS	1 337 363	1 322 754
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	1 018 517	1 151 214
URBANISME ET ECOLOGIE URBAINE	800 489	855 317
Total	71 490 713	69 904 482

Les frais de personnel des « dépenses de structure » englobent les services ressources (DRH, Finances, Administration Générale, Assemblées, Assistance Juridique et Commande Publique, Directions Administratives et Financières des pôles, Patrimoine, Communication), la Direction Générale et les Missions rattachées (Partenariats métropolitains, Développement métropolitain, Enseignement supérieur et recherche), le cabinet du Président, les moyens des groupes et le Conseil de Métropole (indemnités des élus).



Les frais financiers (15,68 M€)

Les frais financiers évoluent en fonction du niveau d'investissement mais également en fonction de la variation des taux d'intérêts. En plus des différents réaménagements menés sur la période, la Métropole bénéficie depuis 2015 de la baisse des taux sur ses nouveaux financements ainsi que sur ses emprunts à taux variable, ce qui a permis de faire baisser le montant de ses intérêts, en parallèle d'une stabilisation de l'encours sur la période :



L'encours de la Métropole du Grand Nancy a évolué sous la barre des 700 millions d'euros ces dix dernières années pour un stock de 660,7 M€ au 31 décembre 2020. Après une hausse entre 2009 et 2016, une légère décrue s'est opérée avant une stabilisation. Les frais financiers associés ont évolué en fonction du niveau d'investissement mais également en fonction de la variation des taux d'intérêts pour lesquels on peut observer une décorrélation de l'évolution de l'encours dès 2015.

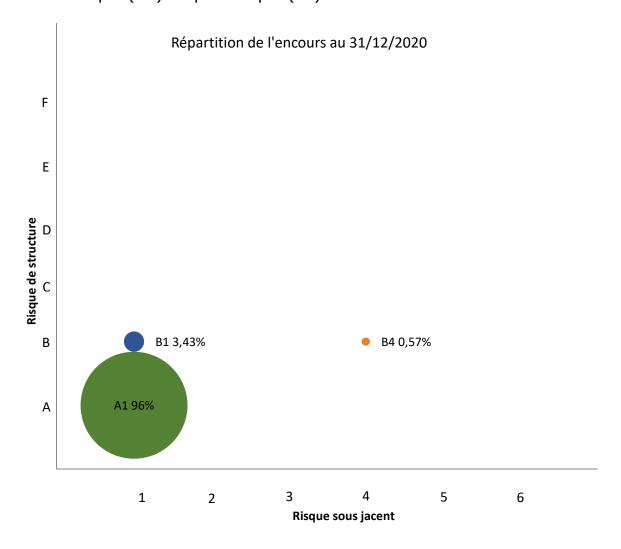
La comparaison entre les frais financiers versés au titre de l'année et l'encours de l'année considérée permet de mesurer le taux moyen budgétaire de la dette :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux moyen budgétaire	3 %	2,90 %	2,67 %	2,57 %	2,46 %	2,38 %

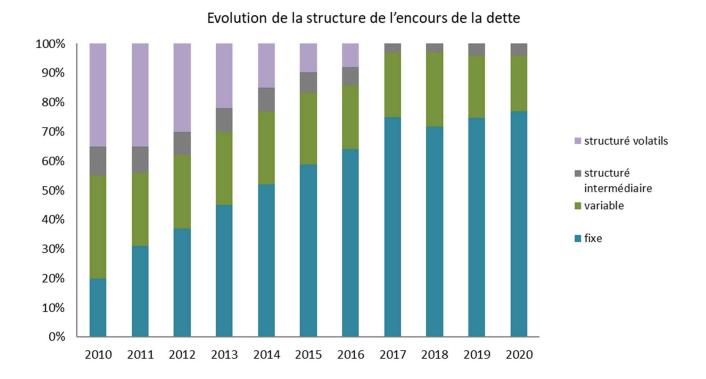
Ainsi, le taux moyen est passé de 3 % en début de période à 2,38 % fin 2020. La baisse des frais financiers s'explique à la fois par la baisse des taux puisqu'en 2020, le taux moyen pondéré des 45 millions d'euros d'emprunts mobilisés par la Métropole est de 0,82 %, mais également par la gestion active de la dette.



La gestion active de la dette peut se définir comme la recherche des meilleures opportunités sur les marchés financiers, tant pour les emprunts nouveaux que pour ceux antérieurement souscrits ; elle se définit également comme la recherche d'une sécurisation de l'encours pour ne pas s'exposer dans le futur à des fluctuations des marchés financiers. Ainsi, la charte Gissler représentée ci-dessous permet de classer chacun des emprunts formant le stock de dette. La lecture de la typologie s'apprécie donc du moins risqué (A1) au plus risqué (F6).



Ainsi, 99,43 % de l'encours sont aujourd'hui classés dans les catégories considérées comme sans risque ou à risque limité A1 et B1. A court terme, un des risques liés à la crise sanitaire pourrait provenir de l'exposition de la collectivité à la volatilité des indices sur lesquels se basent ses encours à taux variable. Or, l'encours de la Métropole est aujourd'hui composé à 76,91 % de taux fixe, 4 % à taux fixe structuré (B1 et B4) et 19,09 % à taux variable (Euribor et Livret A) :



La majeure partie de l'encours variable est indexée sur le livret A, fixé à 0,5 % depuis le 1er février 2020. Les autres emprunts à taux variable sont indexés sur Euribor 3 et 12 mois (taux d'intérêts auxquels une sélection de banques européennes s'accordent mutuellement des prêts en euros, les prêts ayant alors une durée de 3 ou 12 mois), qui malgré une hausse ces derniers mois sont des indices qui restent négatifs depuis 2015 et les analystes ne prévoient pas que ceux-ci repassent en territoire positif avant 2025.

La pandémie a provoqué une forte volatilité des taux sur 2020. Cependant, grâce à l'intervention massive des gouvernements et des banques centrales par la mise en place de plans de soutien et de relance sans précédent, les banques ont pu prêter aux collectivités à taux très bas.

Depuis début 2021, une hausse des taux est observée en raison de la reprise de l'économie mondiale et plus particulièrement des économies américaines et chinoises ainsi que par la remontée des anticipations d'inflation. Les conditions de financement restent toutefois attractives pour les collectivités, notamment en raison d'une légère baisse des marges bancaires.

Les reversements de taxes et de fiscalité (66,65 M€)

Il s'agit essentiellement pour les reversements de fiscalité du versement de dotations de compensation et de solidarité aux communes, en lien avec la fiscalité professionnelle unique mise en place en 2001.



	2016	2017	2018	2019	2020
Attribution de compensation	41 721 538	41 006 538	41 006 538	41 006 538	41 006 538
Dotation de solidarité communautaire/métropolitaine	7 944 246	7 984 550	8 073 150	8 171 042	8 262 196
FNGIR	8 044 517	8 044 517	8 044 517	8 044 517	8 044 517
FPIC	1 263 498	2 163 476	2 036 986	2 087 643	1 939 874
Reversements de taxes à l'Agence de l'Eau	7 443 736	7 195 067	7 543 459	7 499 852	7 300 000
Autres restitutions et dégrèvements	108 089	161 726	88 378	44 221	98 590
Total	66 525 624	66 555 874	66 793 028	66 853 813	66 651 715

L'attribution de compensation

Elle correspond à la restitution pour chaque commune de la taxe professionnelle (y compris les compensations) qu'elle percevait l'année précédant la mise en œuvre de la TPU. Elle a également pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres. En dehors de ces transferts de compétence, le montant de la dotation de compensation reste identique chaque année pour les communes et est fixé à 41,006 M€.

La Dotation de Solidarité Communautaire

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) correspond à la redistribution partielle du dynamisme du produit de taxe professionnelle depuis la mise en œuvre de la fiscalité professionnelle unique.

La DSC reversée aux communes membres s'appuie sur une double logique, à la fois péréquatrice, car elle tient compte du potentiel fiscal des ménages et le revenu par habitant, et également redistributive basée sur la croissance des bases économiques (CFE).

Conformément à la délibération prise par le Conseil Métropolitain en février 2019, l'évolution de l'enveloppe de DSC est déterminée en fonction de l'évolution des bases nettes de CFE tenant compte de la revalorisation des bases économiques via le dispositif d'évolution des loyers et de l'évolution physique des bases suite aux constructions de locaux ou aux réaménagements de locaux.

Pour 2020, l'enveloppe globale de cette dotation a été réévaluée de 0,89 % ; elle est désormais fixée à 8 129 032 €.



De ce montant est déduit, pour les communes adhérant au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, le coût de la mutualisation conformément à la délibération communautaire n° 29 du 22 mai 2015. S'agissant de la ville de Nancy, sa DSC est majorée des frais de gestion du service car elle en a la charge, le coût est évalué à 0,17 M€.

La délibération prévoit que les communes adhérant au service seront facturées sur la base de coûts unitaires, (actualisés chaque année selon le type d'acte : permis de construire, permis d'aménager...), multipliés par les quantités d'actes instruits pour le compte de la commune.

Ce coût sera minoré de 80 % pour les communes de moins de 10 000 habitants et de 20 % pour celles dont la population est supérieure à ce seuil, traduisant ainsi une solidarité métropolitaine prise en charge par le Grand Nancy valorisée à hauteur de 0,13 M€ pour 2020.

Suite à une remarque de la Chambre Régionale des Comptes lors de son dernier passage, le coût de la mutualisation des instructions des autorisations d'urbanisme fera l'objet d'une refacturation directe aux communes à compter de 2021 et ne sera plus intégré à la DSC.



COMMUNES	total [osc	évolution	mutualisation des autorisations d'urbanisme		DSC finale	
	2020	pm 2019	%	minoration	majoration		
ART SUR MEURTHE	17 243	17 243	0.00	1 454		15 789	
DOM MARTEM ONT	5 521	5 489	0,58%	1 505		4 016	
ESSEY LES NANCY	177 358	173 907	1,98%	1 843		175 515	
FLEVILLE	114 310	113 542	0,68%	3 532		110 779	
HEILLECOURT	100 110	99 619	0,49%	3 153		96 957	
HOUDEM ONT	105 812	105 232	0,55%	942	_	104 871	
JARVILLE	167 197	165 134	1,25%	1 925		165 273	
LANEUVEVILLE	393 688	391 234	0,63%	3 603		390 085	
LAXOU	287 519	285 516	0,70%			287 519	
LUDRES	478 747	477 982	0,16%	1 331		477 416	
MALZEVILLE	174 861	170 992	2,26%	3 911		170 950	
MAXEVILLE	412 346	410 031	0,56%	2 498		409 848	
NANCY	3 284 341	3 265 490	0,58%		166 455	3 450 797	
PULNOY	139 320	135 530	2,80%	1 208		138 112	
SAINT MAX	140 175	137 039	2,29%			140 175	
SAULXURES	55 062	54 338	1,33%	1 966		53 097	
SEICHAMPS	167 815	164 436	2,05%	1 413		166 402	
TOMBLAINE	320 034	315 557	1,42%	3 010		317 024	
VANDOEUVRE	1 193 091	1 183 763	0,79%			1 193 091	
VILLERS LES NANCY	394 483	385 413	2,35%			394 483	
TOTAL	8 129 032	8 057 486	0,89%	33 291	166 455	8 262 196	

Le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

Les reversements intègrent également la participation du Grand Nancy au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), inscrite à hauteur de 8,05 M€. Ce mécanisme a été mis en place en 2011 pour neutraliser les impacts de la réforme de la taxe professionnelle : les territoires qui disposent de ressources fiscales supplémentaires par rapport à la situation d'avant 2011 sont écrêtés à due concurrence au profit de ceux dont les produits fiscaux sont inférieurs à leur ancienne taxe professionnelle.

Pendant une période fixée à 20 ans, les ressources fiscales de chaque commune et de chaque EPCI sont, selon le cas, diminuées d'un prélèvement au profit du FNGIR ou augmentées d'un reversement des ressources provenant de ce fonds. Le tissu économique du Grand Nancy et le niveau des reversements de fiscalité du Département de Meurthe-et-Moselle ont eu pour conséquence de le faire figurer parmi les contributeurs du fonds de garantie.



Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales

Toujours au titre des reversements, le Grand Nancy contribue au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), mécanisme national de péréquation horizontale des ressources fiscales des groupements et de leurs communes créées par la Loi de Finances pour 2011 et mis en œuvre en 2012.

Destiné à réduire les écarts de richesse entre des ensembles intercommunaux constitués des communes et de leur EPCI, le FPIC fonctionne en circuit fermé c'est-à-dire que des prélèvements sur les ensembles intercommunaux dits « favorisés » au regard de leurs recettes de fonctionnement alimentent le fonds de péréquation avant d'être reversés aux ensembles les moins favorisés.

L'ensemble intercommunal du Grand Nancy possède une richesse supérieure à 90 % de la richesse moyenne, il est ainsi considéré, depuis 2012, comme contributeur au fonds.

Pour 2020, la contribution de l'ensemble intercommunal du Grand Nancy est de 1,94 M€. Elle est en baisse de 7 % par rapport à 2019. Toutefois, ce reversement semble être stabilisé après avoir connu des évolutions très significatives entre 2014 et 2018 avec une progression de 538 % sur la période passant de 0,32 M€ à 2,04 M€.

Les reversements de taxes à l'Agence de l'Eau

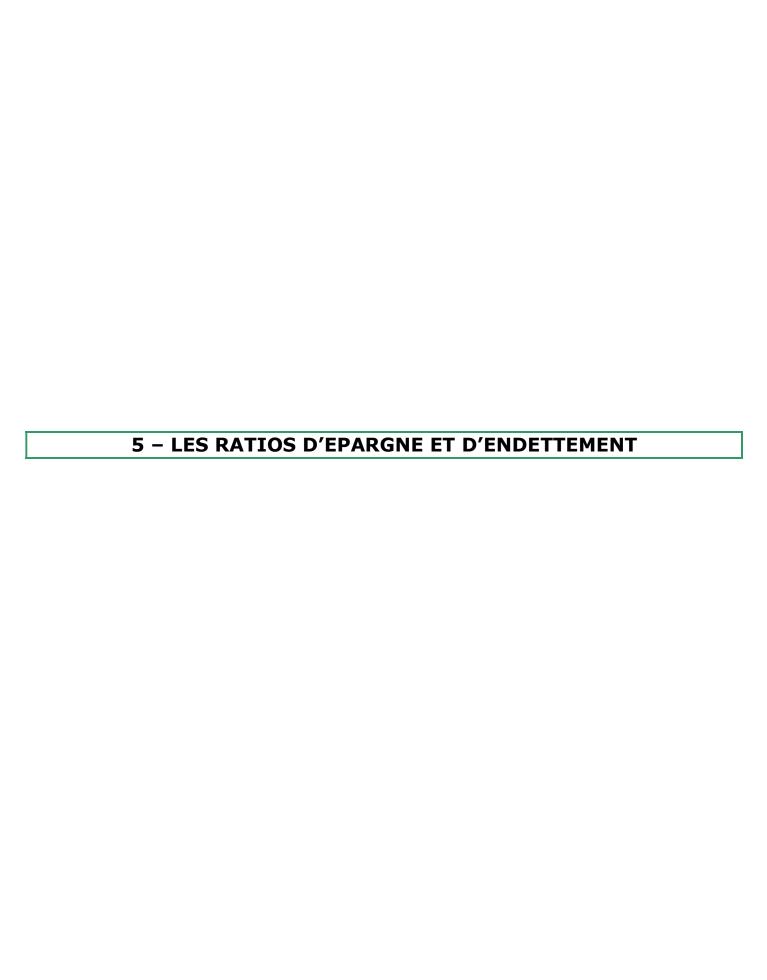
Figurent dans ce poste les redevances acquittées par les usagers à travers la facture d'eau et reversées à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour qui ces ressources financières permettent de financer des actions de lutte contre les pollutions ou de préservation des ressources et de maintenir ou rétablir le bon état des milieux aquatiques.

Les charges exceptionnelles et mouvements inter-budgets (13,83 M€)

Comme en recettes, les mouvements inter-budgets se rapportent pour l'essentiel, et pour un montant identique en recettes des budgets annexes concernés et en dépenses du budget principal, aux subventions d'équilibre qui s'établissent à 10,903 M€ en 2020.

Les charges exceptionnelles concernent pour l'essentiel des régularisations comptables et les refacturations de charges entre budgets.







L'épargne brute est le solde des recettes réelles de fonctionnement, fiscalité comprise, après règlement des dépenses de fonctionnement récurrentes. Elle est caractéristique :

- de "l'aisance" de la section de fonctionnement. En effet, un haut niveau d'épargne brute sous-entend, toutes choses égales par ailleurs, une marge d'absorption de nouvelles dépenses de fonctionnement.
- de la capacité à s'endetter ou à investir : l'épargne brute, qui se traduit par un apport de fonds propres de la collectivité pour le financement de la section d'investissement, doit d'abord être utilisée pour la couverture du remboursement des emprunts selon la "règle d'or" en vigueur pour les collectivités territoriales. Plus le niveau d'épargne sera élevé, plus une dette nouvelle élevée sera absorbable.

Le pilotage budgétaire par les niveaux d'épargne s'insère ainsi dans les fondamentaux de l'analyse financière qui vise à apprécier la capacité d'un débiteur à faire face à ses engagements. Le rapport entre l'épargne brute et le stock de dette (encours) est quant à lui caractéristique de la solvabilité financière de la collectivité, appelée également capacité de désendettement.

Pour la période 2014-2020, le tableau ci-dessous recense les montants annuels consolidés de dépenses et recettes de fonctionnement des différents budgets du Grand Nancy (source : comptes administratifs mouvements réels) afin de déterminer l'épargne brute dégagée et la capacité de désendettement.

Chiffres en millions d'euros								
Fonctionnement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	413,4	421,1	425,3	413,7	429,5	416,5	442,4	427,3
Dépenses	321,6	340,3	346,1	335,1	334,5	331,2	348,8	338,5
Epargne brute	91,8	80,8	79,2	78,5	95,0	85,3	93,6	88,8
Encours au 31 décembre	662,1	677,0	689,8	692,3	685,0	669,5	673,5	660,7
Capacité de désendettement	7,2 ans	8,4 ans	8,7 ans	8,8 ans	7,2 ans	7,9 ans	7,2 ans	7,4 ans



De 2014 à 2016, si la baisse des dotations de l'Etat a pénalisé la progression de l'épargne brute par rapport à la période précédente, le plan d'économies initié au même moment a permis d'en atténuer les effets négatifs. Comme parallèlement, l'encours de dette n'a que peu progressé, la capacité de désendettement est revenue en 2017 au niveau de 2013, avant la baisse des dotations.

En 2019, on retrouve quasiment la valeur d'épargne de 2017. En 2020, le niveau d'épargne s'est sensiblement dégradé suite à la crise sanitaire. Les pertes de recettes constatées (cf. partie sur les conséquences de la crise sanitaire) n'ont pas été compensées à due concurrence par des économies sur les dépenses de fonctionnement, entrainant mécaniquement une dégradation de l'épargne. Néanmoins, l'encours de dette notablement inférieur permet de disposer d'une capacité de désendettement de 7,4 ans, loin du seuil d'alerte fixé à 12 ans.





6 - BALANCES BUDGETAIRI	ES PAR NATURE TO	OUS BUDGETS





Les budgets du Grand Nancy sont votés par « nature ». Les dépenses et recettes sont regroupées par chapitres budgétaires comportant des prévisions de crédits dont la nature est assez proche (exemple du chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » qui regroupe la rémunération des agents, les cotisations sociales, les remboursements de frais de personnel à d'autres collectivités...).

Les différents budgets comportent des articles budgétaires, dont les montants sont portés à titre indicatif. Il est donc possible de faire des virements de crédits d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre sans pour autant remettre en question le montant voté au niveau du chapitre.

Les balances qui suivent reprennent, budget par budget, les montants votés par l'assemblée délibérante au niveau du chapitre et les montants de crédits effectivement consommés au cours de l'année 2020.





BUDGET PRINCIPAL



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	61 647 930,00	54 612 140,65	88,59%
012	Charges de personnel et frais assimilés	62 388 181,00	59 337 880,20	95,11%
014	Atténuations de produits	59 596 638,00	59 332 198,26	99,56%
65	Autres charges de gestion courante	50 817 327,00	47 605 408,75	93,68%
7	Total des dépenses de gestion courante	234 450 076,00	220 887 627,86	94,22%
66	Charges financières	10 273 700,00	9 876 791,00	96,14%
67	Charges exceptionnelles	299 237,00	252 598,38	84,41%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	245 023 013,00	231 017 017,24	94,28%
023	Virement à la section d'investissement	33 282 536,00	-	0,00%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	19 817 130,00	22 223 736,50	112,14%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	53 099 666,00	22 223 736,50	41,85%
TOTAL DE	ES DEPENSES	298 122 679,00	253 240 753,74	84,95%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	963 000,00	719 154,56	74,68%
70	Produits des services, du domaine et ventes	12 598 684,00	10 732 003,24	85,18%
731	Fiscalité locale	207 226 000,00	208 833 067,09	100,78%
74	Dotations et participations	56 833 879,00	57 314 937,34	100,85%
75	Autres produits de gestion courante	6 520 132,00	5 833 730,91	89,47%
	Total des recettes de gestion courante	284 141 695,00	283 432 893,14	99,75%
76	Produits financiers	-	17,72	
77	Produits exceptionnels	35 700,00	2 169 172,88	6076,11%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	284 177 395,00	285 602 083,74	100,50%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	11 328 881,00	11 188 894,42	3,94%
Total des	recettes d'ordre de fonctionnement	11 328 881,00	11 188 894,42	98,76%
002	Résultat de fonctionnement n-1	24 452 358,23	24 452 358,23	100,00%
TOTAL D	ES RECETTES	319 958 634,23	321 243 336,39	100,40%
	Excédent de fonctionnement 2020		68 002 582,65	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
20	Immobilisations incorporelles	4 826 012,00	2 007 429,52	41,60%	531 164,60
204	Subventions d'équipement versées	5 479 626,00	3 463 917,88	63,21%	225 268,06
21	Immobilisations corporelles	42 834 613,00	25 860 394,49	60,37%	7 896 325,49
23	Immobilisations en cours	41 877 842,00	28 045 745,54	66,97%	4 089 050,39
	Total des dépenses d'équipement	95 018 093,00	59 377 487,43	62,49%	12 741 808,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	102 000,00	99 050,78	97,11%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	53 765 274,00	38 714 929,67	72,01%	-
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	-	0,00%	-
27	Autres immobilisations financières	514 000,00	513 758,00	99,95%	-
	Total des dépenses financières	54 481 274,00	39 327 738,45	72,19%	0,00
4581	Opérations sous mandat	1 343 566,00	591 230,89	44,00%	354 975,57
To	tal des opérations pour compte de tiers	1 343 566,00	591 230,89	44,00%	354 975,57
Total des	dépenses réelles d'investissement	150 842 933,00	99 296 456,77	65,83%	13 096 784,11
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	11 328 881,00	11 188 894,42	98,76%	-
041	Opérations patrimoniales	16 917 080,00	15 750 979,29	93,11%	0,00
Total des	dépenses d'ordre d'investissement	28 245 961,00	26 939 873,71	95,38%	0,00
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	25 552 717,65	25 552 717,65	100,00%	-
TOTAL DE	S DEPENSES	204 641 611,65	151 789 048,13	74,17%	13 096 784,11

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
13	Subventions d'investissement	9 688 271,00	5 793 487,94	59,80%	1 026 431,04
20	Immobilisations incorporelles		376,50		-
21	Immobilisations corporelles	477 966,00	3 516,12	0,74%	474 384,00
23	Immobilisations en cours	144 226,00	626 667,11	434,50%	-
	Total des recettes d'équipement	10 310 463,00	6 424 047,67	62,31%	1 500 815,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 702 717,65	38 070 984,66	98,37%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	74 550 508,00	33 599 940,00	45,07%	3 500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 956 177,00	-	0,00%	-
	Total des recettes financières	123 209 402,65	71 670 924,66	58,17%	3 500 000,00
4581	Opérations sous mandat	1 105 000,00	690 214,98	62,46%	-
To	otal des opérations pour compte de tiers	1 105 000,00	690 214,98	62,46%	0,00
tal des	recettes réelles d'investissement	134 624 865,65	78 785 187,31	58,52%	5 000 815,04
021	Virement de la section de fonctionnement	33 282 536,00	-	0,00%	-
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	16 917 080,00	15 750 979,29	93,11%	-
otal des	recettes d'ordre d'investissement	70 016 746,00	37 974 715,79	54,24%	0,00
OTAL DE	S RECETTES	204 641 611,65	116 759 903,10	57,06%	5 000 815,04
	Déficit d'investissement 2020		-35 029 145,03		





BUDGET ANNEXE DE L'EAU



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	9 423 326,00	8 342 654,24	88,53%
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 626 700,00	4 398 379,70	95,07%
014	Atténuations de produits	7 300 000,00	7 300 000,00	100,00%
65	Autres charges de gestion courante	173 000,00	89 990,13	52,02%
Т	otal des dépenses de gestion courante	21 523 026,00	20 131 024,07	93,53%
66	Charges financières	863 000,00	723 932,34	83,89%
67	Charges exceptionnelles	608 136,00	446 483,82	73,42%
68	Dotations aux provisions	308 000,00	308 000,00	100,00%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	23 302 162,00	21 609 440,23	92,74%
023	Virement à la section d'investissement	3 833 614,00	-	0,00%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	7 857 847,00	7 855 108,77	99,97%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	11 691 461,00	7 855 108,77	67,19%
TOTAL DE	S DEPENSES	34 993 623,00	29 464 549,00	84,20%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 458,74	115,29%
70	Produits des services, du domaine et ventes	33 206 000,00	33 407 169,89	100,61%
75	Autres produits de gestion courante	7 300,00	55 052,55	754,14%
	Total des recettes de gestion courante	33 216 300,00	33 465 681,18	100,75%
77	Produits exceptionnels	327 500,00	366 641,10	111,95%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	33 543 800,00	33 832 322,28	100,86%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	971 758,00	951 469,82	97,91%
Total des	recettes d'ordre de fonctionnement	971 758,00	951 469,82	97,91%
002	Résultat de fonctionnement n-1	3 044 551,65	3 044 551,65	100,00%
TOTAL DI	ES RECETTES	37 560 109,65	37 828 343,75	100,71%
	Excédent de fonctionnement 2020		8 363 794,75	



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
20	Immobilisations incorporelles	1 012 830,00	135 191,37	13,35%	527 807,95
21	Immobilisations corporelles	10 755 182,00	6 024 762,54	56,02%	3 260 064,12
23	Immobilisations en cours	1 470 000,00	935 106,52	63,61%	357 936,08
	Total des dépenses d'équipement	13 238 012,00	7 095 060,43	53,60%	4 145 808,15
16	Emprunts et dettes assimilées	2 605 000,00	2 599 667,46	99,80%	-
	Total des dépenses financières	2 605 000,00	2 599 667,46	99,80%	0,00
Total des	dépenses réelles d'investissement	15 843 012,00	9 694 727,89	61,19%	4 145 808,15
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	971 758,00	951 469,82	97,91%	-
Total des	dépenses d'ordre d'investissement	971 758,00	951 469,82	97,91%	0,00
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	2 169 191,85	2 169 191,85	100,00%	-
TOTAL DE	S DEPENSES	18 983 961,85	12 815 389,56	67,51%	4 145 808,15

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
13	Subventions d'investissement	1 491 000,00	90 932,82	6,10%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	632 309,00	-	0,00%	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	-	66,67	'	-
23	Immobilisations en cours	-	269,80		0,00
	Total des recettes d'équipement	2 123 309,00	91 269,29	4,30%	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 169 191,85	5 169 191,85	100,00%	-
	Total des recettes financières	5 169 191,85	5 169 191,85	100,00%	0,00
Total des	recettes réelles d'investissement	7 292 500,85	5 260 461,14	72,14%	600 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 833 614,00	-	0,00%	-
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	7 857 847.00	7 855 108,77	99.97%	_
Total des	recettes d'ordre d'investissement	11 691 461,00	7 855 108,77	67,19%	0,00
TOTAL DE	S RECETTES	18 983 961,85	13 115 569,91	69,09%	600 000,00
	Excédent d'investissement 2020		300 180,35		
	Déficit d'investissement 2020 après pris	e en compte des R.A.	R.		-3 245 627,80





BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	10 247 995,00	9 739 029,44	95,03%
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 485 118,00	5 016 524,66	91,46%
65	Autres charges de gestion courante	97 000,00	43 003,34	44,33%
Т	otal des dépenses de gestion courante	15 830 113,00	14 798 557,44	93,48%
66	Charges financières	90 000,00	70 028,65	77,81%
67	Charges exceptionnelles	624 992,00	427 704,57	68,43%
68	Dotations aux provisions	172 000,00	172 000,00	100,00%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	16 717 105,00	15 468 290,66	92,53%
023	Virement à la section d'investissement	47 818,00	-	0,00%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 779 830,00	5 665 603,77	98,02%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	5 827 648,00	5 665 603,77	97,22%
TOTAL DE	S DEPENSES	22 544 753,00	21 133 894,43	93,74%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	2 000,00	3 884,31	194,22%
70	Produits des services, du domaine et ventes	18 792 546,00	19 165 649,32	101,99%
74	Dotations et participations	2 283 190,00	1 366 243,96	59,84%
75	Autres produits de gestion courante	-	62 213,75	
	Total des recettes de gestion courante	21 077 736,00	20 597 991,34	97,72%
77	Produits exceptionnels	190 000,00	190 708,41	100,37%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	21 267 736,00	20 788 699,75	97,75%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 324 940,00	1 125 194,90	84,92%
Total des	recettes d'ordre de fonctionnement	1 324 940,00	1 125 194,90	84,92%
002	Résultat de fonctionnement n-1	3 265 944,02	3 265 944,02	100,00%
TOTAL DE	S RECETTES	25 858 620,02	25 179 838,67	97,38%
	Excédent de fonctionnement 2020		4 045 944,24	



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
20	Immobilisations incorporelles	342 500,00	73 770,05	21,54%	159 298,96
21	Immobilisations corporelles	7 959 500,00	3 413 023,68	42,88%	1 592 908,67
23	Immobilisations en cours	8 325 000,00	2 199 665,80	26,42%	5 997 934,91
	Total des dépenses d'équipement	16 627 000,00	5 686 459,53	34,20%	7 750 142,54
16	Emprunts et dettes assimilées	486 000,00	484 430,12	99,68%	-
	Total des dépenses financières	486 000,00	484 430,12	99,68%	0,00
Total des d	lépenses réelles d'investissement	17 113 000,00	6 170 889,65	36,06%	7 750 142,54
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 324 940,00	1 125 194,90	84,92%	-
Total des d	lépenses d'ordre d'investissement	1 324 940,00	1 125 194,90	84,92%	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES	18 437 940.00	7 296 084.55	39.57%	7 750 142.54

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
13	Subventions d'investissement	569 000,00	43 191,39	7,59%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	5 622 050,16	-	0,00%	5 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	-	1 347,00		-
	Total des recettes d'équipement	6 191 050,16	44 538,39	0,72%	5 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000 000,00	2 000 000,00	100,00%	-
	Total des recettes financières	2 000 000,00	2 000 000,00	100,00%	0,00
Total des	recettes réelles d'investissement	8 191 050,16	2 044 538,39	24,96%	5 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	47 818,00	-	0,00%	-
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 779 830,00	5 665 603,77	98,02%	-
Total des	recettes d'ordre d'investissement	5 827 648,00	5 665 603,77	97,22%	0,00
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	4 419 241,84	4 419 241,84	100,00%	-
TOTAL DE	S RECETTES	18 437 940,00	12 129 384,00	65,78%	5 000 000,00
	Excédent d'investissement 2020		4 833 299,45		
	Excédent d'investissement 2020 après p	rise en compte des R	A.R.		2 083 156,91





BUDGET ANNEXE DU RESEAU METROPOLITAIN DE TELECOMMUNICATIONS



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	19 265,00	18 927,91	98,25%
٦	Total des dépenses de gestion courante	19 265,00	18 927,91	98,25%
66	Charges financières	96 300,00	80 565,50	83,66%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	115 565,00	99 493,41	86,09%
023	Virement à la section d'investissement	180 845,00	-	94,16%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	586 180,00	551 972,92	94,16%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	767 025,00	551 972,92	71,96%
TOTAL DE	ES DEPENSES	882 590,00	651 466,33	97,83%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes	54 000,00	55 289,82	102,39%
75	Autres produits de gestion courante	750 000,00	731 575,50	97,54%
	Total des recettes de gestion courante	804 000,00	786 865,32	97,87%
Total des i	recettes réelles de fonctionnement	804 000,00	786 865,32	97,87%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	78 590,00	68 556,00	87,23%
Total des i	recettes d'ordre de fonctionnement	78 590,00	68 556,00	87,23%
002	Résultat de fonctionnement n-1	305 137,59	305 137,59	100,00%
TOTAL DE	S RECETTES	1 187 727,59	1 160 558,91	97,71%
	Excédent de fonctionnement 2020		509 092,58	



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
21	Immobilisations corporelles	240 000,00	235 584,32	98,16%
23	Immobilisations en cours	337 700,00	335 702,38	99,41%
	Total des dépenses d'équipement	577 700,00	571 286,70	98,89%
16	Emprunts et dettes assimilées	236 000,00	232 998,59	98,73%
	Total des dépenses financières	236 000,00	232 998,59	98,73%
Total des d	dépenses réelles d'investissement	813 700,00	804 285,29	98,84%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	78 590,00	68 556,00	87,23%
Total des d	dépenses d'ordre d'investissement	78 590,00	68 556,00	87,23%
TOTAL DE	S DEPENSES	892 290,00	872 841,29	97,82%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
16	Emprunts et dettes assimilées	125 265,00	0,00	0,00%
	Total des recettes d'équipement	125 265,00	0,00	0,00%
Total des	recettes réelles d'investissement	125 265,00	0,00	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	180 845,00	-	0,00%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	586 180,00	551 972,92	94,16%
Total des	recettes d'ordre d'investissement	767 025,00	551 972,92	71,96%
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	44 946,42	44 946,42	100,00%
TOTAL DE	S RECETTES	937 236,42	596 919,34	63,69%
	Déficit d'investissement 2020		-275 921,95	





BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF





Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	1 100,00	121,00	11,00%
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 600,00	483,98	10,52%
65	Autres charges de gestion courante	154,00	140,00	90,91%
7	Total des dépenses de gestion courante	5 854,00	744,98	12,73%
67	Charges exceptionnelles	200,00	-	0,00%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	6 054,00	744,98	12,31%
TOTAL DI	ES DEPENSES	6 054,00	744,98	12,31%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes	4 754,00	806,64	16,97%
75	Autres produits de gestion courante	-	0,14	
	Total des recettes de gestion courante	4 754,00	806,78	16,97%
77	Produits exceptionnels	1 300,00	-	0,00%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	6 054,00	806,78	13,33%
002	Résultat de fonctionnement n-1	20 186,74	20 186,74	100,00%
TOTAL D	ES RECETTES	26 240,74	20 993,52	80,00%
	Excédent de fonctionnement 2020		20 248,54	





BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	1 457 025,00	1 274 271,55	87,46%
65	Autres charges de gestion courante	540,00	114,50	21,20%
•	Total des dépenses de gestion courante	1 457 565,00	1 274 386,05	87,43%
66	Charges financières	719 000,00	687 755,45	95,65%
67	Charges exceptionnelles	31 100,00	23 597,51	75,88%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	2 207 665,00	1 985 739,01	89,95%
023	Virement à la section d'investissement	292 552,00	-	0,00%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 549 752,00	1 454 712,25	93,87%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	1 842 304,00	1 454 712,25	78,96%
TOTAL D	ES DEPENSES	4 049 969.00	3 440 451,26	84,95%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 095 500,00	1 775 908,55	84,75%
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	116,67	1,17%
	Total des recettes de gestion courante	2 105 500,00	1 776 025,22	84,35%
77	Produits exceptionnels	1 752 441,00	1 754 379,66	100,11%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	3 857 941,00	3 530 404,88	91,51%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 304,00	5 259,00	99,15%
Total des	recettes d'ordre de fonctionnement	5 304,00	5 259,00	99,15%
002	Résultat de fonctionnement n-1	482 224,26	482 224,26	100,00%
TOTAL D	ES RECETTES	4 345 469,26	4 017 888,14	92,46%
	Excédent de fonctionnement 2020		577 436,88	



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
21	Immobilisations corporelles	210 000,00	131 942,46	62,83%	70 150,66
	Total des dépenses d'équipement	210 000,00	131 942,46	62,83%	70 150,66
16	Emprunts et dettes assimilées	1 838 500,00	1 831 812,86	99,64%	-
	Total des dépenses financières	1 838 500,00	1 831 812,86	99,64%	0,00
Total des	dépenses réelles d'investissement	2 048 500,00	1 963 755,32	95,86%	70 150,66
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 304,00	5 259,00	99,15%	-
041	Opérations patrimoniales	400 000,00	-	0,00%	-
Total des	dépenses d'ordre d'investissement	405 304,00	5 259,00	1,30%	0,00
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	378 203,17	378 203,17	100,00%	-
TOTAL DE	S DEPENSES	2 832 007,17	2 347 217,49	82,88%	70 150,66

ntions d'investissement nts et dettes assimilées oilisations en cours des recettes d'équipement	200 000,00 80 000,00	8 110,15 - -	#DIV/0! 0,00%	
oilisations en cours	80 000,00	-	-,	
		_		
des recettes d'équipement	000 000 00		0,00%	
	280 000,00	8 110,15	2,90%	0,00
ons, fonds divers et réserves	378 203,17	378 203,17	100,00%	
l des recettes financières	378 203,17	378 203,17	100,00%	0,00
réelles d'investissement	658 203,17	386 313,32	58,69%	0,00
ent de la section de fonctionnement	292 552,00	-	0,00%	
l'ordre de transferts entre sections	1 549 752,00	1 454 712,25	93,87%	
tions patrimoniales	400 000,00	-	0,00%	
d'ordre d'investissement	2 242 304,00	1 454 712,25	64,88%	0,00
TTES	2 900 507,17	1 841 025,57	63,47%	0,00
it d'investissement 2020		-506 191,92		
	al des recettes financières s réelles d'investissement ent de la section de fonctionnement d'ordre de transferts entre sections tions patrimoniales s d'ordre d'investissement ETTES it d'investissement 2020	6 réelles d'investissement 658 203,17 ent de la section de fonctionnement 292 552,00 d'ordre de transferts entre sections 1 549 752,00 tions patrimoniales 400 000,00 6 d'ordre d'investissement 2 242 304,00 ETTES 2 900 507,17	Seréelles d'investissement 658 203,17 386 313,32 ent de la section de fonctionnement d'ordre de transferts entre sections tions patrimoniales 292 552,00 - d'ordre de transferts entre sections tions patrimoniales 1 549 752,00 1 454 712,25 d'ordre d'investissement 2 242 304,00 1 454 712,25 ETTES 2 900 507,17 1 841 025,57	6 réelles d'investissement 658 203,17 386 313,32 58,69% ent de la section de fonctionnement 292 552,00 - 0,00% d'ordre de transferts entre sections 1 549 752,00 1 454 712,25 93,87% tions patrimoniales 400 000,00 - 0,00% s d'ordre d'investissement 2 242 304,00 1 454 712,25 64,88% ETTES 2 900 507,17 1 841 025,57 63,47%





BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	1 958 441,00	1 251 829,34	63,92%
65	Autres charges de gestion courante	29 500,00	13 176,12	44,66%
	Total des dépenses de gestion courante	1 987 941,00	1 265 005,46	63,63%
66	Charges financières	273 000,00	213 209,01	78,10%
67	Charges exceptionnelles	359 287,00	301 605,11	83,95%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	2 620 228,00	1 779 819,58	67,93%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 492 870,00	1 056 114,30	70,74%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	1 492 870,00	1 056 114,30	70,74%
TOTAL D	ES DEPENSES	4 113 098,00	2 835 933,88	68,95%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 549 782,00	1 362 584,96	87,92%
75	Autres produits de gestion courante	938 000,00	701 193,09	74,75%
	Total des recettes de gestion courante	2 487 782,00	2 063 778,05	82,96%
77	Produits exceptionnels	1 299 741,00	346,60	0,03%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	3 787 523,00	2 064 124,65	54,50%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	265 670,00	236 809,00	89,14%
Total des	recettes d'ordre de fonctionnement	265 670,00	236 809,00	89,14%
002	Résultat de fonctionnement n-1	1 160 231,16	1 160 231,16	100,00%
TOTAL D	ES RECETTES	5 213 424,16	3 461 164,81	66,39%
	Excédent de fonctionnement 2020		625 230,93	



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
21	Immobilisations corporelles	1 134 740,00	653 210,14	57,56%
	Total des dépenses d'équipement	1 134 740,00	653 210,14	57,56%
16	Emprunts et dettes assimilées	718 500,00	698 432,97	97,21%
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	44,18	0,63%
	Total des dépenses financières	725 500,00	698 477,15	96,28%
Total des d	dépenses réelles d'investissement	1 860 240,00	1 351 687,29	72,66%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	265 670,00	236 809,00	89,14%
Total des	dépenses d'ordre d'investissement	265 670,00	236 809,00	89,14%
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	129 224,48	129 224,48	100,00%
TOTAL DE	S DEPENSES	2 255 134,48	1 717 720,77	76,17%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
16	Emprunts et dettes assimilées	626 040,00	39 941,71	6,38%
	Total des recettes d'équipement	626 040,00	39 941,71	6,38%
10	Dotations, fonds divers et réserves	129 224,48	129 224,48	100,00%
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	-	0,00%
	Total des recettes financières	136 224,48	129 224,48	94,86%
Total des i	recettes réelles d'investissement	762 264,48	169 166,19	22,19%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 492 870,00	1 056 114,30	70,74%
Total des i	recettes d'ordre d'investissement	1 492 870,00	1 056 114,30	70,74%
TOTAL DE	S RECETTES	2 255 134,48	1 225 280,49	54,33%
	Déficit d'investissement 2020		-492 440,28	





BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE CONGRES PROUVE



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	2 738 600,00	2 665 916,63	97,35%
65	Autres charges de gestion courante	193,00	192,20	99,59%
7	otal des dépenses de gestion courante	2 738 793,00	2 666 108,83	97,35%
66	Charges financières	1 233 000,00	1 189 479,35	96,47%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	3 971 793,00	3 855 588,18	97,07%
023	Virement à la section d'investissement	1 964 887,00	-	0,00%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 399 920,00	1 358 169,49	97,02%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	3 364 807,00	1 358 169,49	40,36%
TOTAL DE	S DEPENSES	7 336 600,00	5 213 757,67	71,07%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
70	Produits des services, du domaine et ventes	29 000,00	10 046,02	34,64%
75	Autres produits de gestion courante	780 000,00	557 918,00	71,53%
	Total des recettes de gestion courante	809 000,00	567 964,02	70,21%
77	Produits exceptionnels	6 527 600,00	6 527 600,00	100,00%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	7 336 600,00	7 095 564,02	96,71%
002	Résultat de fonctionnement n-1	596 924,56	596 924,56	100,00%
TOTAL D	ES RECETTES	7 933 524,56	7 692 488,58	96,96%
	Excédent de fonctionnement 2020		2 478 730,91	



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
21	Immobilisations corporelles	335 000,00	180 538,62	53,89%	111 805,30
23	Immobilisations en cours	1 195 000,00	1 101 001,08	92,13%	34 440,32
	Total des dépenses d'équipement	1 530 000,00	1 281 539,70	83,76%	146 245,62
16	Emprunts et dettes assimilées	3 381 500,00	3 377 635,01	99,89%	-
	Total des dépenses financières	3 381 500,00	3 377 635,01	99,89%	0,00
Total des	dépenses réelles d'investissement	4 911 500,00	4 659 174,71	94,86%	146 245,62
041	Opérations patrimoniales	2 000 000,00	532 008,63	26,60%	-
Total des	dépenses d'ordre d'investissement	2 000 000,00	532 008,63	26,60%	0,00
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	1 991 623,67	1 991 623,67	100,00%	-
TOTAL DE	S DEPENSES	8 903 123,67	7 182 807,01	80,68%	146 245,62

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
13	Subventions d'investissement	104 440,00	-	0,00%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 060,00	1 400 060,00	100,00%	-
23	Immobilisations en cours	450 000,00	107 826,51	23,96%	-
	Total des recettes d'équipement	1 954 500,00	1 507 886,51	77,15%	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 991 623,67	1 991 623,67	100,00%	-
27	Autres immobilisations financières	193,00	192,20	99,59%	0,00
	Total des recettes financières	1 991 816,67	1 991 815,87	100,00%	0,00
Total des	recettes réelles d'investissement	3 946 316,67	3 499 702,38	88,68%	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 964 887,00	-	0,00%	-
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 399 920,00	1 358 169,49	26,60%	-
041	Opérations patrimoniales	2 000 000,00	532 008,63	35,23%	-
Total des	recettes d'ordre d'investissement	5 364 807,00	1 890 178,12	35,23%	0,00
TOTAL DE	S RECETTES	9 311 123,67	5 389 880,50	57,89%	0,00
	Déficit d'investissement 2020		-1 792 926,51		
	Déficit d'investissement 2020 après pris	e en compte des R.A.I	₹.		-1 939 172,13





BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS



Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
011	Charges à caractère général	62 219 703,00	57 473 187,82	92,37%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 172 201,00	1 151 213,72	98,21%
014	Atténuations de produits	26 000,00	19 516,63	75,06%
65	Autres charges de gestion courante	1 249 320,00	1 228 610,60	98,34%
Т	otal des dépenses de gestion courante	64 667 224,00	59 872 528,77	92,59%
66	Charges financières	3 004 000,00	2 839 273,11	94,52%
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	-	0,00%
Total des	dépenses réelles de fonctionnement	67 672 724,00	62 711 801,88	92,67%
023	Virement à la section d'investissement	307 310,00	-	0,00%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	16 715 670,00	15 956 115,72	95,46%
Total des	dépenses d'ordre de fonctionnement	17 022 980,00	15 956 115,72	93,73%
TOTAL DE	S DEPENSES	84 695 704,00	78 667 917,60	92,88%

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation
013	Atténuations de charges	0,00	496,10	
70	Produits des services, du domaine et ventes	11 330 000,00	10 686 387,06	94,32%
73	Impôts et taxes	54 520 000,00	56 553 507,80	103,73%
74	Dotations et participations	3 064 883,00	2 593 427,26	84,62%
75	Autres produits de gestion courante	1 078 650,00	1 138 857,23	105,58%
•	Total des recettes de gestion courante	69 993 533,00	70 972 675,45	101,40%
77	Produits exceptionnels	6 323 122,00	2 643 585,20	41,81%
Total des	recettes réelles de fonctionnement	76 316 655,00	73 616 260,65	96,46%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	2 358 980,00	5 988 282,41	253,85%
Total des	recettes d'ordre de fonctionnement	2 358 980,00	5 988 282,41	253,85%
002	Résultat de fonctionnement n-1	10 815 939,11	10 815 939,11	100,00%
TOTAL DE	S RECETTES	89 491 574,11	90 420 482,17	101,04%
	Excédent de fonctionnement 2020		11 752 564,57	



Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
Immobilisations incorporelles	141 100,00	49 670,25	35,20%	-
Immobilisations corporelles	707 000,00	259 842,34	36,75%	115 645,75
Immobilisations en cours	10 821 420,00	8 836 277,42	81,66%	1 383 035,47
Total des dépenses d'équipement	11 669 520,00	9 145 790,01	78,37%	1 498 681,22
Emprunts et dettes assimilées	14 188 385,00	14 123 444,96	99,54%	-
penses réelles d'investissement	25 857 905,00	23 269 234,97	89,99%	1 498 681,22
Opé. d'ordre de transferts entre sections	2 358 980,00	5 988 282,41	253,85%	-
Opérations patrimoniales	4 000 000,00	3 699 209,22	92,48%	-
penses d'ordre d'investissement	6 358 980,00	9 687 491,63	152,34%	0,00
DEDENCES	22 246 005 00	22.056.726.60	402 200/	1 498 681.22
	Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations en cours Fotal des dépenses d'équipement Emprunts et dettes assimilées penses réelles d'investissement Opé. d'ordre de transferts entre sections Opérations patrimoniales	Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles

Chap.	Libellé	Total prévu	Réalisé	% réalisation	R.A.R.
13	Subventions d'investissement	-	8 801,80		-
16	Emprunts et dettes assimilées	10 913 245,00	20 281 694,00	185,84%	900 000,00
20	Immobilisations incorporelles	41 100,00	41 060,00	99,90%	-
23	Immobilisations en cours	221 835,00	739 841,84	333,51%	-
	Total des recettes d'équipement	11 176 180,00	21 071 397,64	188,54%	900 000,00
Total des	recettes réelles d'investissement	11 176 180,00	21 071 397,64	188,54%	900 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	307 310,00	-	0,00%	-
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	16 715 670,00	15 956 115,72	95,46%	-
041	Opérations patrimoniales	4 000 000,00	3 699 209,22	92,48%	-
Total des	recettes d'ordre d'investissement	21 022 980,00	19 655 324,94	93,49%	0,00
001	Solde d'exécution d'investissement n-1	467 485,34	467 485,34	100,00%	-
TOTAL DE	S RECETTES	32 666 645,34	41 194 207,92	126,10%	900 000,00
	Excédent d'investissement 2020		8 237 481,32		
Excédent d'investissement 2020 après prise en compte des R.A.R.				7 638 800,10	



